

L'espace public parisien au XXI^e siècle

Étude des évolutions au travers
des nouvelles pratiques

Observation des usages
par l'École d'Architecture
de Versailles



Directeur de la publication : Francis Rol-Tanguy

Directrice de la rédaction : Dominique Alba

Étude réalisée par : Mehand Méziani

Chapitre 3 «Le constat de Paris» réalisé avec Trottin et Masson. Architectes-enseignants à l'École d'Architecture de Versailles

Sous la direction de : Christiane Blancot

Maquette : Florent Bruneau

Photos et illustrations : Apur ; Hamonic, Trottin et Masson (Périphériques-Architectes)

www.apur.org

Introduction

Pour mener cette étude, l'Apur a travaillé avec une équipe d'enseignants (Trottin et Masson) de l'école d'architecture de Versailles qui a mis au point une méthode d'observations des pratiques de l'espace public qu'elle a tout d'abord expérimenté en 2009, sur l'espace public de Shanghai « le constat de Shanghai » et qui poursuivra des travaux semblables à Bombay en 2011. Cette comparaison des pratiques permettra également d'enrichir la situation parisienne d'expériences menées ailleurs, sachant que les constats européens sont traités par la mission espace public de la Ville de Paris. L'essentiel du terrain d'enquête a pris Paris comme support et l'exercice mériterait maintenant d'être étendu aux multiples lieux du Grand Paris.

Le rapport est composé de trois chapitres.

Le chapitre un, tente, à partir d'un retour sur les cinquante dernières années, de comprendre comment les transformations de nos modes de vie urbains s'inscrivent dans l'espace public et influent sur sa pratique et ses usages.

Le chapitre deux essaye d'analyser les résultats des enquêtes d'observation menées, pour mieux saisir comment aujourd'hui, l'on se tient dans l'espace public, on en use, on se l'approprie et parfois on le réinvente pour le domestiquer.

Le chapitre trois livre, in extenso, les constats faits par l'équipe d'enquête de l'école d'architecture de Versailles, ses images, ses commentaires et ses photographies qui constituent un outil de travail qui peut amener à bien d'autres réflexions prospectives au-delà de cette étude qui est un premier pas dans l'appréhension des pratiques de l'espace public.

L'espace public parisien n'est pas inconnu mais les évolutions récentes fortement amplifiées ces dix dernières années consacrent le passage d'un espace public au service des systèmes urbains (déplacements, réseaux) à un espace public au service d'une ville en mouvement et au service d'une ville durable qui s'adapte aux changements climatiques et qui est économe.

Une autre méthode pour enrichir ce constat de Paris. L'étude A 2.2 inscrite au programme partenarial 2010 de l'Apur participe des réflexions pilotées par la mission espace public. En accord avec elle, il a été proposé que l'étude pose un regard orienté sur les usages, et reconsidère les aménagements et les mobiliers au regard de la diversité de ces usages.

L'étude 2010 de l'Apur se consacre à cette réalité du début du XXI^e siècle : l'espace public au service de la ville en mouvement, de la ville partagée. Cet espace public parisien, aujourd'hui, accueille des usages alternés, se rééquilibre au profit d'usages nouveaux et se partage. On s'y déplace plus ou moins vite, les réseaux virtuels offrent des situations nouvelles. Au-delà, les manifestations festives culturelles, sociales se renforcent (le street art) et on voit apparaître tout récemment des activités spécifiques de cet espace : le sport et le « jardinage ».

L'espace public est aussi incontournable pour faire face aux engagements de la ville durable. Il est un des supports majeurs de la lutte contre les îlots de chaleur urbain et un des outils de l'adaptation des villes aux changements climatiques. L'espace public au service de cette ville durable et économe sera traité en 2011 notamment dans le cadre de l'étude liée aux îlots de chaleur et à l'évolution du réseau d'eau non potable.

Chapitre 1

L'espace public parisien, de l'assainissement aux aménités



Rue du 5^e (niveau de la rue Censier) vers 1860

© Roger-Viollet



L'organisation de l'espace public (trottoirs, chaussée) permet l'insertion de l'automobile et du tramway, 1920

© RA TP - ND

Les caractéristiques principales des espaces publics parisiens sont encore aujourd'hui celles mises en place par les ingénieurs du XIX^e siècle. Il s'agissait alors d'assainir la ville, de lutter contre la boue, les flaques d'eau stagnante et, pour cela, de mettre en place un profil de voie capable d'amener les eaux pluviales et les eaux de lavage le plus vite possible dans les caniveaux pour les envoyer ensuite dans le réseau d'égouts. L'invention du trottoir au début du XIX^e siècle avait permis cela. Le système s'avérera capable d'intégrer toutes les révolutions technologiques jusqu'à ce jour. La chaussée centrale et ses trottoirs latéraux organisèrent ainsi l'arrivée du tramway et de l'automobile dans l'espace de la voie publique au début du XX^e siècle, puis l'expansion rapide de cette dernière après la seconde guerre mondiale mais ce sera au prix de tous les autres usages de la voie.

Au début des années 60, toutes les places de Paris, même les plus prestigieuses, deviennent des parkings à ciel ouvert. Les services publics raisonnent « circulation automobile » au détriment de tous les autres modes de déplacements, qu'ils soient collectifs comme les bus ou individuels et non motorisés, comme la marche à pied ou le vélo. Ainsi c'est à cette période qu'il devint impossible de faire de la bicyclette dans Paris. Les bordures de trottoir furent déplacées pour élargir les chaussées circulées, accroître le nombre de places de stationnement de surface et créer des contre-allées circulées sur les larges trottoirs des avenues parisiennes. La création des voies dédiées à l'automobile que furent le boulevard périphérique et les voies express le long de la Seine vont renforcer cette emprise de l'automobile sur l'espace public parisien jusqu'au milieu des années 1970.



Parking le long du Musée du Louvre, côté rue de l'Amiral Coligny, années 1950

© Préfecture de Police



Création de voie rapide, rive droite dédiée aux voitures, années 60

© Mairie de Paris - DVD



Création du Boulevard périphérique, porte de Lilas, 1968

© Mairie de Paris - DVD



Avenue des Champs-Élysées avant son réaménagement (vue de la contrallée et du stationnement bilatéral)

© Apur

Fin 70 : Les débuts de la reconquête de l'espace public sur l'automobile

Les premiers projets

À la fin des années 1970, le regard sur l'espace public parisien change. La Ville de Paris amorce une politique de reconquête des espaces publics dédiés jusqu'alors à la voiture souveraine et omniprésente sur les places comme sur les trottoirs, sur les quais de la Seine comme sur ceux des canaux.

Cette volonté de récupération va tout d'abord s'appliquer aux grands espaces patrimoniaux. La suppression du stationnement automobile sur les quais du canal Saint-Martin sera le premier signe tangible de ce changement de politique. Puis ce sont, durant les années 1980, les grandes places publiques des arrondissements centraux : place de l'Hôtel de Ville, place Vendôme, place de la Concorde, place du Palais-Royal qui sont transformées pour les rendre aux piétons... Enfin, les grandes avenues destinées à devenir des autoroutes urbaines dans le Plan d'Urbanisme Directeur de 1967 et dont l'élargissement était déjà commencé ou même achevé, sont repensées comme de grandes avenues urbaines, semblables dans leur aménagement à celles créées par les grands travaux d'Haussmann au XIX^e siècle. Chaussées remodelées pour créer des larges trottoirs plantés d'une à deux rangées d'arbres d'alignement (projet de Michel Corajoud et Pierre Gangnet pour l'avenue d'Italie) ou séparation des chaussées par un terre-plein central planté d'un long mail d'arbres (projet de Marc Beri pour l'avenue de Flandre), tels sont les principes appliqués. L'esthétique est dans la tradition « parisienne », il s'agit bien de revenir à la ville et de redonner des signes d'appartenance à Paris. Il en est de même de l'aménagement des quais du Bassin de la Villette (entre 1984 et 1989) pour les ouvrir au public et en faire une promenade urbaine, ainsi que de la place de Stalingrad jusqu'alors occupée par une gare routière et remodelée par Bernard Huet à la même époque. Mais le projet le plus emblématique de cette période de reconquête est celui de l'avenue des Champs Elysées, également mené par Bernard Huet avec Jean Michel Wilmotte pour la création de nouveaux mobiliers urbains. Supprimer les contre-allées automobiles pour créer de larges trottoirs et replanter la seconde rangée d'arbres des mails latéraux selon les dispositifs d'origine, l'esprit du projet renoue avec la tradition parisienne tout en innovant par des mobiliers contemporains et des détails de mise en œuvre des matériaux originaux (profil des bordures de trottoir inversé pour éviter la pose de bornes et de potelets défensifs).



Aménagement des berges du canal Saint-Martin (suppression du stationnement et création d'une promenade piétonne)

© Apur



Place Vendôme, après réaménagement (suppression du stationnement en faveur des piétons)

© Apur



Avenue de Flandre après réaménagement (espace piétonnier central avec plantations)

© Apur



© Apur

Réaménagement de l'avenue d'Italie (élargissement de trottoirs et plantations d'arbres)



© Apur

Réaménagement de l'avenue des Champs-Élysées (suppression des contrallées et du stationnement)



© ph. guignard@air-images.net

La place Stalingrad dans les années 1990

Créer des possibilités de nouveaux usages sans essayer de les définir

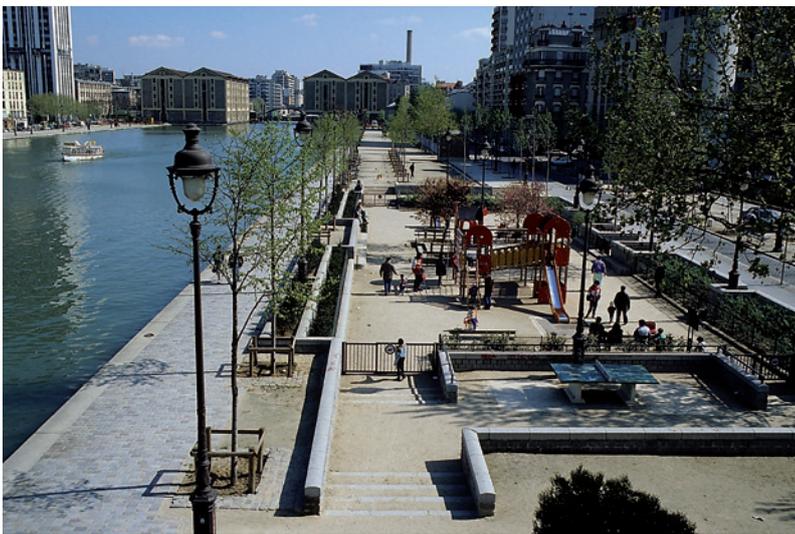
Il est bien difficile de vouloir préciser à quels usages sont dédiés ces premiers projets tant le discours sur ce thème est inexistant. « Recréer des possibilités d'usages », « faire un parc linéaire de la Seine à la Villette », « réduire l'espace de l'automobile », tels sont les quelques objectifs généraux affirmés dans les documents de projet sans plus de précision. Ainsi l'arrivée des cinémas MK2 n'est pas imaginable lorsque la direction de la Voirie aménage les quais du bassin de la Villette, ni l'exposition de statues d'Ousmane Sow sur la passerelle des arts, ni une patinoire ou un jardin éphémère sur la place de l'hôtel de ville. Et lorsque le boulevard Richard Lenoir est réaménagé, pas un instant l'idée que les pratiques qui vont se développer là, notamment les sports de glisse, vont créer des conflits à cause de l'inadéquation des matériaux employés, ici le marbre, avec ce type d'usage.



Aménagement du boulevard Richard Lenoir (traitement en marbre de la partie centrale)



Patinoire sur la place de l'Hôtel de Ville



Bassin de la Villette et quai de la Loire après réaménagement (promenade et aire de jeux)



Jardin éphémère sur la place de l'Hôtel de Ville

La question des usages de l'espace public est posée à partir de la question des modes de déplacements et de la place qui leur est réservée dans l'espace public

Durant quinze ans, jusqu'aux années 2000, la Direction de la voirie et la préfecture de police ont essayé de résoudre la quadrature du cercle : améliorer la circulation des bus pris en permanence dans les embouteillages et permettre la circulation des vélos en les protégeant dans un espace dédié comme le demandent désormais les associations d'usagers tout en fluidifiant le trafic sans chercher à diminuer le nombre de voitures.

Si les parkings publics souterrains créés à l'occasion de chaque projet important ont permis de maintenir une offre constante en stationnement en la transférant en partie en sous-sol, la circulation automobile ne diminue pas et la pression du trafic sur les chaussées se maintient. Pour contraindre le trafic dans un espace moindre, diminuer la pression de la circulation automobile dans les petites rues tout en gérant le trafic de transit à travers Paris, on invente à la fois les « axes rouges » et les « zones 30 » bientôt appelées « quartiers tranquilles ».

Sur les « axes rouges », il faut que les véhicules roulent vite et ne soient pas ralentis. Pour cela le stationnement est interdit et des couloirs bus sont créés le long des trottoirs. Dans les « quartiers tranquilles », au contraire la circulation est ralentie avec la volonté de la limiter à la desserte locale. Pour cela la largeur des chaussées est réduite et les traversées piétonnes aux entrées du quartier surélevées pour ralentir les véhicules et signifier cette nouvelle intériorité des rues.

Cette nouvelle manière de catégoriser les voies publiques va avoir des effets durables. Cette politique nous a légué les barrières entre chaussées et trottoirs ainsi que les bornes et les potelets de toutes sortes destinés à empêcher les véhicules de monter sur les trottoirs et les piétons de traverser hors des clous. Si les axes rouges ont disparu, les mobiliers sont restés ancrés dans le sol, transformant pour toujours le rapport de la chaussée et du trottoir et transformant de façon insidieuse cette chaussée, lorsqu'elle est avenue ou boulevard, en une route au milieu de la rue.



Axe rouge avec couloir de bus (boulevard Sébastopol)



Zone 30 : aménagement du passage piéton et bornes anti-stationnement (rue George Eastman)



Mobilier de protection et de délimitation des espaces



Couloir de bus protégé en site propre (quai Malaquais)

© Apur



Piste cyclable en site propre (boulevard Vincent Auriol)

© Apur



Stationnement réservé pour transport de fond

© Apur



Stationnement réservé pour handicapés, les deux-roues et mobilier d'information

© Apur

Les années 2000, le grand chamboulement

Découpage de l'espace et juxtapositions des manières de se déplacer

Les années 2000 ont débuté par un changement de politique radical, mettant la baisse du trafic automobile au cœur de la politique municipale. Cette nouvelle politique de l'espace public est partie d'un constat simple. Les chaussées occupent plus de 60 % de l'espace public alors que les déplacements en automobile ne dépassent pas 35 %. Les modes de déplacement ont changé mais la répartition des usages sur la voie publique est d'un autre âge. Sur cette base se sont fondées des actions destinées à trouver une juste place à chacun des modes de déplacement dans cet espace aux dimensions contraintes qu'est la voie publique. Il s'est agi alors de négocier la place de chacun – le bus avec la multiplication des sites propres et l'invention des lignes du « Mobilien », les vélos avec la généralisation des pistes cyclables, les deux roues de plus en plus nombreux par des aires de stationnement spécialisées, les handicapés et les transporteurs de fonds avec des places de stationnement réservées le long des trottoirs... – jusqu'à subdiviser l'espace en autant de lanières et d'emplacements assignés que de modes de déplacement. Une fois de plus, les mobiliers, les panneaux d'information et les indications peintes sur le sol des chaussées ont été démultipliés et diffusés dans l'espace.

Il s'est agi également de resserrer les chaussées que l'on s'était évertué à élargir il y a quarante ans, pour élargir les trottoirs et y installer de nouveaux usages. Il en a été ainsi du boulevard Magenta dont la chaussée a retrouvé sa dimension d'origine alors que les trottoirs élargis accueillent désormais une seconde rangée d'arbre et une piste cyclable.

Mais la transformation des voies publiques prend des allures spectaculaires lorsqu'il s'agit d'y installer des plates-bandes et des jardinières de grande ampleur. De la rue des Rosiers à l'avenue Jean Jaurès, les trottoirs agrandis sont occupés en partie par des larges bandes plantées en bordure de chaussée. On chemine ainsi le long des façades, loin de la chaussée, sur un espace qui n'est plus simplement un trottoir. Des boulevards de Clichy et de Rochechouart au boulevard de la Villette, les terre-pleins centraux sont devenus des lieux hybrides, séparés des chaussées par les arbustes qui les bordent, ils ont pris leur autonomie, plus tout à fait trottoir d'un large boulevard mais pas encore jardin public.



Signalisation horizontale des espaces



Aménagement du boulevard de Rochechouart en axe civilisé (végétalisation du terre plein central et aménagement spécifique pour les vélos)



Aménagement de l'impasse du Trésor (bandes végétalisées et plantation d'arbres)



Pause déjeuner sur l'espace public

© Périphériques - Architectes

Ne plus fumer dans les lieux publics et les bureaux, vivre avec internet, avaler sa barquette de nouilles chinoises réchauffée au four à micro-ondes...

Si les actions sur l'espace public ont jusqu'à maintenant été dictées par les options prises sur les modes de déplacements, plusieurs faits de société sont en train de transformer durablement les usages de l'espace public et la façon de l'utiliser.

Le plus ancien est sans doute l'invention du four à micro-ondes amenant la possibilité de livrer en quelques minutes des plats chauds en barquettes, servis avec fourchette, couteau et serviettes, à manger debout hors du lieu de sa fabrication.

Le changement de la législation sur le tabac qui a instauré en 2008 l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics et les lieux de travail, montre à quel point l'espace public est un lieu unique dans lequel peuvent se reporter des pratiques exclues ailleurs. Réunions de salariés au pied des immeubles de bureau pour allumer sa clope interdite de séjour à l'intérieur, terrasses chauffées où l'on peut fumer en dînant ou en prenant un verre, et plus généralement débordement des cafés dans la rue amplifié par l'impossibilité de rester dedans pour fumer sont devenus très vite des pratiques courantes.

La large diffusion des ordinateurs et des téléphones portables et la possibilité de disposer d'internet en tous lieux permet désormais de travailler, d'étudier et de s'informer dans les jardins, les rues, les places, tous ces endroits où il est possible de se tenir.

Le piéton qui chemine devient dès lors un individu statique, posé, assis, appuyé sur, adossé à, qui téléphone, qui pianote, qui cherche, qui discute avec sa machine, qui ainsi, seul, est dans un univers autrement plus large que l'espace dans lequel il se trouve. La Wi-Fi et internet lui permettent désormais d'être beaucoup plus au milieu du monde et de mener là, toutes sortes de nouvelles activités hors de chez lui, de son bureau, de son université...

Avec l'extension de la nourriture à emporter qui permet de manger salades, soupes et plats chauds sans entrer dans un restaurant, l'espace public devient aussi salle à manger, lieu de pique-nique.

L'été, « Paris Plage » autorise désormais à y pratiquer toutes sortes d'activités habituellement localisées sur les lieux de vacances et chaque dimanche, avec l'opération « Paris respire » qui ferme à la circulation les quais de la Seine et du canal et une série de voies, jogging, vélos, patins à roulettes... s'installent sur ces espaces rendus aux promeneurs.

Il n'est plus nécessaire d'aller au bois, en forêt ou à la campagne pour courir, apprendre aux enfants à se déplacer sur différentes sortes de roues et de roulettes et manger dehors. Les pratiques tendent même à s'in-



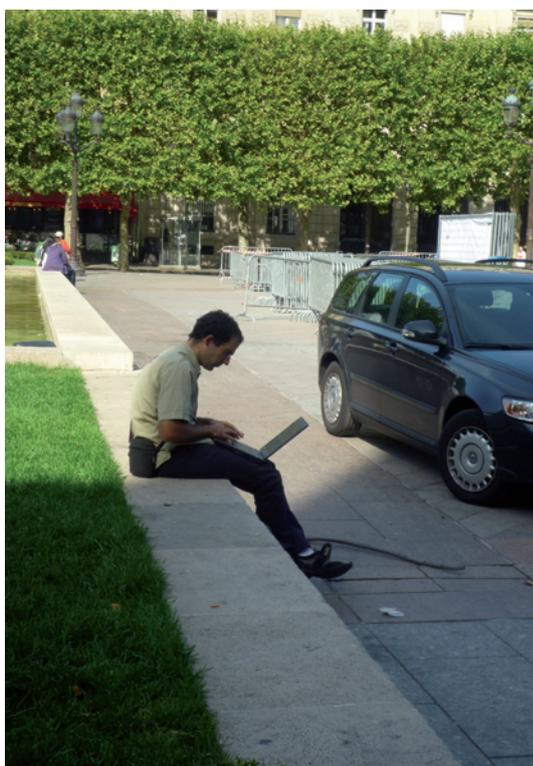
« Pause cigarette » au pied d'immeuble

© Périphériques - Architectes



Débordement de cafés dans la rue pour fumer ou boire un verre

© Apur



Utiliser son ordinateur dans la rue

© Périphériques - Architectes

verser. On vient désormais à Paris depuis le Seine-et-Marne ou la Seine-Saint-Denis pour profiter des quais piétons au cœur de Paris au lieu que ce soit les parisiens qui aillent pique-niquer en bord de Marne. Transformer une place de stationnement en jardin le temps d'un week-end, installer un restaurant éphémère le temps d'un été sur le quai devant la Bibliothèque François Mitterrand, organiser des promenades urbaines à la recherche de la flore et de la faune sauvage des bords de trottoir, des pieds de mur et des talus de la petite ceinture, les actions se multiplient à l'initiative de tel ou tel groupe ou association destinées à faire prendre conscience de nouveaux usages possibles, à provoquer les pouvoirs publics pour les faire bouger ou pour inciter tout simplement à s'appropriier l'espace public, à le plier aux exigences d'une meilleure qualité de la vie urbaine. Le changement d'usage des voies publiques selon le jour ou la saison est entré dans les mœurs, devenu une habitude, une évidence, les nouveaux usages initiés par les gens eux-mêmes aussi.



Pique-nique géant sur les berges du canal Saint-Martin

© Apur



Transformation des berges de la Seine l'été avec l'opération « Paris-Plage »

© Apur

Chapitre 2

Mais comment utilise-t-on l'espace public aujourd'hui ? Comment s'y tient-on ? Comment l'espace public répond-il aux évolutions ?

C'est pour répondre à ces questions que des enquêtes ont été menées pendant plusieurs mois qui ont analysé et regardé comment les gens, quels qu'ils soient, pratiquent l'espace public parisien aujourd'hui, s'y installent, se l'approprient pour un instant ou toujours, en passant ou quotidiennement, qu'ils y aient leurs habitudes ou qu'ils le découvrent pour la première fois.

Y a-t-il une certaine façon d'être dans la rue parisienne ? Peut-on observer des constantes, des manières particulières d'être dans cet espace, des familles de lieux ? Les façons dont l'espace est aménagé a-t-il une incidence sur son usage et lequel ?

Espace public XXI^e siècle, le constat de Paris

Le « constat de Paris », réalisé conjointement avec l'équipe de l'École d'Architecture de Versailles porte un regard complice sur les usages dans l'espace public parisien, complice au sens où l'état d'esprit général est davantage un détournement de certaines situations que l'idée de « faire autre chose ». Ainsi se dessinent plusieurs « fils » qui pourraient utilement participer aux réflexions, aux projets et travaux en cours mais aussi plus largement nous inciter à remettre en cause des pratiques de programmation, de conception et de gestion héritées d'un autre temps.

Dans l'espace public, chaque élément a plusieurs usages et plusieurs vies

Chaque objet, chaque élément, qu'il s'agisse de bornes, de potelets, de bancs, de marches, de rambarde, ou encore de rebords de fontaines ou de jardinières, est utilisé de toutes sortes de façons qui ont peu à voir avec la raison pour laquelle on les a fabriqués et posés là. S'asseoir sur une rambarde, ou sur le rebord d'une jardinière, faire d'un banc ou d'une borne une table de jeux, de travail ou de pique-nique, transformer un potelet en porte-manteau... Nos mobiliers urbains, pensés et dessinés pour des fonctions très définies sont constamment utilisés à d'autres fins, détournés, phagocytés. Il en est de même des œuvres d'art installées dans l'espace public, avec lesquelles le public entretient un rapport très différent de celui qu'il a avec les œuvres qu'il admire dans les musées. On s'assoit ou l'on escalade très volontiers les colonnes de Buren, on amuse les enfants avec la tête créée par Henri Miller au pied de l'église Saint-Eustache. Le rapport à l'œuvre est ici plus immédiat, plus domestique. L'espace public est plus permissif, moins intimidant, et surtout moins gardé que celui du musée. Les sols en pente du parvis du centre Pompidou, les entrées du Forum des Halles, les marches de l'Opéra Bastille ou celles de la Grande Arche sont autant d'amphithéâtres urbains, de sièges géants pour foule fatiguée. Mais ce qui fait leur force est de n'avoir pas été conçu pour cela mais bien pour accéder aux grands équipements qu'ils desservent.

Ce constat plaide pour une conception moins fonctionnaliste des mobiliers et des objets destinés à être installés sur l'espace public. Dans un contexte marqué par la rareté de l'espace et le turn over rapide des usagers, cela ouvre un champ de travail pour les concepteurs basé non plus sur l'usage dédié mais sur « les usages possibles », sur les usages multiples des objets. Il s'agirait alors de penser d'abord les services rendus par l'objet.



La tête créée par Miller amuse les enfants



L'espace public support pour les œuvres d'art : les colonnes de Buren escaladées



S'asseoir sur une rambarde

©Périphériques - Architectes



S'asseoir sur une jardinière

©Périphériques - Architectes



Jouer aux échecs sur une table dans la rue

©Périphériques - Architectes



Faire une sieste sur un banc

©Périphériques - Architectes



S'asseoir autour d'un transformateur

©Périphériques - Architectes



S'adosser à un poteau

©Périphériques - Architectes

L'espace public ordonne la mise en scène du paysage urbain, il donne à voir la ville, il forge son identité

Il existe un lien étroit entre les usages des lieux, leur histoire, leur paysage et leur rôle symbolique. Il semble que certains lieux tiennent une place particulière dans la ville, par une alchimie complexe qui renvoie à leur histoire, à leur ambiance et à notre culture urbaine collective.

Rassemblement populaire permanent sur la place Saint Michel au pied de la fontaine, usage constant pour attendre, manger, se rencontrer, contempler... des marches de l'Opéra sur la Place de Bastille ou de celles de la Grande Arche face à l'esplanade de la Défense, montrent que certains espaces publics dans la ville donnent lieu à une appropriation collective remarquable alors que d'autres non, bien qu'ils soient aussi vastes et parfois plus beaux. On se tient moins sur la place du Châtelet que sur la place Saint Michel, très peu sur la place de la République, pas du tout sur la place Vendôme.

Ce constat plaide pour la modestie et l'observation fine des pratiques. Il nous confirme qu'il n'est pas possible de prévoir les usages d'un espace, de savoir s'il va « marcher », d'anticiper le temps nécessaire à son appropriation; à sa domestication par ses usagers potentiels.

Au stade de la programmation d'un espace, il est seulement possible de définir les pratiques que l'on veut permettre ou interdire, susciter ou décourager mais en sachant qu'il ne peut s'agir que de souhaits car les usages ne se décrètent pas.

Il n'est pas possible non plus d'anticiper la place symbolique qu'un espace va prendre dans la ville.



Rassemblement sur des lieux symboliques :
les marches de l'Opéra Bastille

© Apur



... sur les marches de la basilique du Sacré-Cœur

© Apur



... sur la place de la Sorbonne

© Périphériques - Architectes



... sur la place de la Bourse

© Périphériques - Architectes



... sur le parvis Georges Pompidou

© Apur

L'espace public rend visible



L'esplanade de la Défense, théâtre de manifestations diverses

© Périphériques - Architectes



Démonstration de Break-dancer sur l'esplanade du Trocadéro

© Périphériques - Architectes



Rassemblements des groupes sur l'esplanade de Notre-Dame

© Apur



Soirée musicale sur le pont des Arts

© Périphériques - Architectes

Amuser la galerie en faisant une démonstration de hip-hop sur l'esplanade du Trocadéro, jongler devant le centre Pompidou, manifester, distribuer des tracts, accrocher une banderole, faire de la publicité, l'espace public rend visible, donne à voir les groupes sociaux et leurs revendications, les exploits sportifs et les performances artistiques. Ces pratiques ont alors pour effet de créer un événement spectaculaire qui transforme les autres usagers en public de cette activité. L'espace public devient théâtre, salle de concert, stade.

Mais si l'on compare Paris à ses voisins, et si l'on interroge les professionnels de la création et de la diffusion culturelle, on se rend compte que beaucoup de pratiques culturelles urbaines qui ont droit de cité ailleurs se révèlent impossibles à Paris¹.

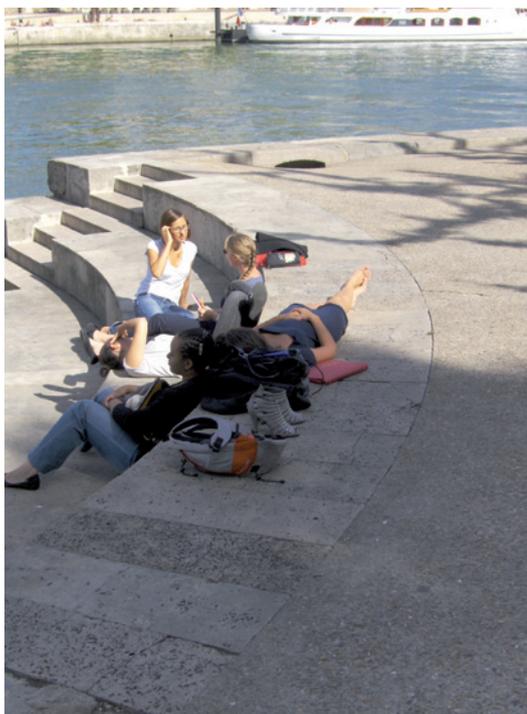
Faire le constat des pratiques culturelles dans la ville c'est faire le constat de leur absence dans les situations urbaines inventoriées. Aussi il semble important de développer une réflexion qui associe les professionnels et les services publics de la Ville et de l'État qui ont en charge la gestion de l'espace public et la sécurité des activités qui s'y déroulent pour trouver un nouveau modus vivendi plus intégrateur des pratiques de diffusion culturelle sur l'espace public. De même les pratiques sportives de démonstration devraient pouvoir trouver des lieux pérennes d'expression alors qu'ils ne sont aujourd'hui que tolérés notamment sur les sites de grande visibilité (abords de Notre Dame...).

1 – Voir les conclusions de l'étude culture réalisée par l'Apur en 2010. « Les nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne ».

L'espace public comble les manques de la ville dense

L'espace public permet de pouvoir faire ce qui est interdit « dedans », d'être hors de l'espace contrôlé. C'est, par exemple, désormais le seul lieu où l'on peut fumer en toute impunité. C'est le lieu où il est possible de pratiquer un sport sans être dans un club, de danser sans payer une entrée, de jouer de la cornemuse sans risquer de se faire tuer par ses voisins, d'inviter ses amis sans aller au restaurant. Ces usages de l'espace public parisien renvoient tous à la densité d'occupation des îlots. On peut penser que si l'on fume massivement sur le trottoir au pied de son bureau, c'est parce qu'il n'y a pas de cour ou de jardin à l'intérieur de la parcelle. Il en est de même des vendeuses qui, à l'heure de la pause, discutent sur le trottoir comme dans un salon.

On peut penser également que l'étroitesse des logements parisiens incite à se rencontrer sur les boulevards ou sur les quais de la Seine, à convier ses amis là où il y a cette place qui manque à l'intérieur. Comme on peut penser que le fait d'avoir installé la Wi-Fi dans les jardins publics apporte un service quotidien et donne une plus grande liberté d'action à l'étudiant en manque de place dans les salles de travail de l'université. Les pratiques collectives et communautaires dans l'espace public sont aussi là pour nous rappeler le décalage entre les besoins en équipements et la demande sociale. On prie dans la rue faute de grande mosquée. On occupe la chaussée devant le lycée à l'heure de la sortie... Ce constat incite à être plus attentifs aux signaux de nos manques que l'espace public nous renvoie. Il plaide pour plus de tolérance et d'actions vers une intégration et une gestion des pratiques illicites ou gênantes qu'aucune alternative ne permet d'enrayer rapidement.



Se rencontrer sur les berges de la Seine

© Périphériques - Architectes



Faire une pause sur le parvis d'une gare (Montparnasse)

© Périphériques - Architectes



Pratiquer du sport dans la rue

© Périphériques - Architectes



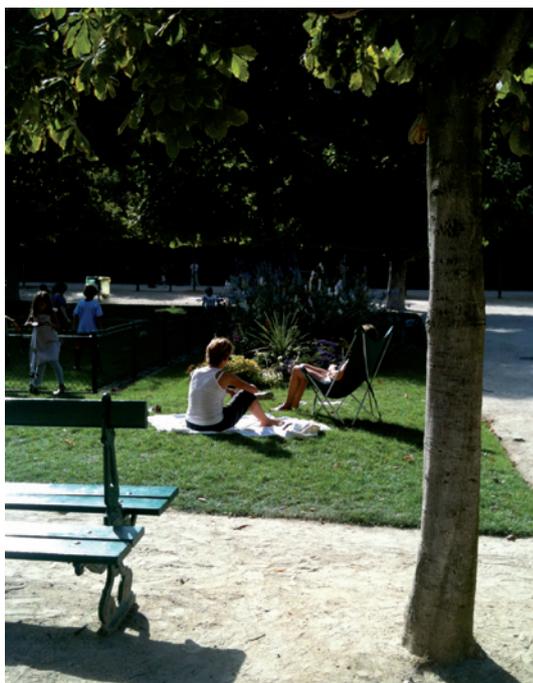
Se rassembler devant un établissement d'enseignement

© Périphériques - Architectes



Jouer de la musique sur la place de la Bastille

© Périphériques - Architectes



Se détendre sur la pelouse d'un jardin

© Périphériques - Architectes

L'espace public permet de se ressourcer au contact des éléments naturels (le soleil, la végétation, l'eau...)

Avoir un rapport avec la nature, le climat, le soleil, le vent... est une nécessité. Bronzer, pêcher, mais aussi s'asseoir à l'ombre, prendre le frais un soir d'été, s'allonger dans l'herbe, tremper ses pieds dans une fontaine, enlever ses chaussures en s'asseyant au bord du canal, s'asseoir sur le sol en pierre plutôt que sur le banc sont autant d'exemple des diverses formes que peut prendre ce rapport à la nature dans la ville. Mais ce rapport reste ténu et, hormis les jardins publics qui offrent toutes sortes d'aménités, les voies publiques, quais et autres esplanades restent très fortement aux minéraux et offrent peu de capacités d'une relation étroite à la nature et à ses bienfaits. C'est aujourd'hui un des enjeux de la reconquête des berges de la Seine que de renouer le rapport au fleuve, à l'eau, aux couloirs de vent, aux poissons, aux oiseaux... en rendant accessibles au public des centaines d'hectares de quais encore dédiés à l'automobile.



Bronzer au bord de la Seine

© Périphériques - Architectes

Ce constat plaide pour une permissivité des usages plus grande sur nos voies et esplanades urbaines. Il invite à inscrire dans les projets ce besoin d'un rapport plus étroit avec la nature et ce d'autant plus que la végétation ainsi que l'eau jouent un rôle important dans l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques et des îlots de chaleur urbains et constituent les éléments fondamentaux du confort d'été en ville.

Inciter aux activités de plein air dans l'espace urbain, au-delà de ce qui est déjà fait notamment avec « Paris Plage » est une autre piste pour rendre l'espace public plus appropriable en y développant des lieux calmes et frais.



Se mettre à l'ombre sur la promenade plantée

© Périphériques - Architectes



Profiter de la fraîcheur de l'eau au bord de la Seine

© Périphériques - Architectes

Encore et toujours, l'espace public est le lieu de travail des plus pauvres, le lieu où s'invente une économie de la survie

Vendre des tours Eiffel aux touristes à même le sol, des marrons chauds en hiver, des boissons fraîches en été, toutes sortes d'objets sous un pont du boulevard périphérique ou sur un coin de trottoir, sont autant de petits métiers qui relèvent d'une économie de la survie et qui tendent aujourd'hui, à se développer faute de mieux. Les bouquinistes si emblématiques des images d'Épinal parisiennes ont commencé ainsi au XIX^e siècle, en revendant les vieux livres et les vieux papiers sur les rebords des murs de pierre des quais de la Seine avant qu'on ne leur fabrique des échoppes en forme de caissons accrochés à ces murs.

Ce constat met en lumière le décalage que l'on peut ressentir entre cette économie marchande du rien, qui se déroule sans aucun support et la présence dans l'espace public de lieux inutilisés, fermés, obsolètes ou en déshérence. Les plus visibles sont les kiosques à journaux fermés que l'on trouve sur nombre de trottoirs sur des lieux de passage importants, à la sortie des bouches de métro. Travailler à la réutilisation des mobiliers, édicules et petits édifices pour des activités temporaires ou pérennes ainsi qu'à la mise à disposition de structures adaptées au commerce nomade sont sans nul doute des pistes pour le développement de nouveaux usages de l'espace public, au service de l'économie parallèle et de survie qui ne semble pas prête à disparaître.



L'espace public, lieu de pratiques commerciales licites : commerces du passage Brady

© Périphériques - Architectes



... marché aux puces de la porte de Montreuil

© Périphériques - Architectes



Marché hebdomadaire sur un boulevard

© Périphériques - Architectes



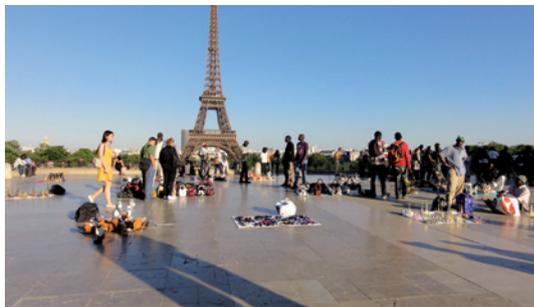
Terrasse de restaurant (avenue de France)

© Périphériques - Architectes



...vendeur de marrons sur le trottoir

© Périphériques - Architectes



L'espace public, lieu de pratiques commerciales illicites :
vendeur de souvenir près de la Tour Eiffel...

© Apur

De l'expansion des usages de l'espace public ou comment tirer le meilleur parti de sa valeur d'usage

Les étalages sur les trottoirs des rues commerçantes de Paris sont une coutume très ancienne. Dans les rues où se tiennent les marchés, ils sont une manière pour tous les commerces de bouche d'y participer d'une façon semblable à celle des marchands forains. Ces installations traditionnelles d'étalage sur l'espace public perdurent et constituent même une marque de Paris. Les touristes prennent la rue Mouffetard et la rue Montorgueil en photo. Les terrasses de café constituent l'autre marque de Paris. Aujourd'hui avec l'interdiction de fumer dans les lieux publics elles se transforment rapidement. Les cafés, brasseries et restaurants se sont adaptés à la demande de leur clientèle. Ils les ont agrandies et dotées de systèmes de chauffage qui permettent de manger et de boire dehors en plein hiver.

Ce constat montre à quel point les usages de l'espace public s'adaptent aux changements de nos modes de vie urbains, les accompagnent et y participent. Cela plaide une fois de plus pour que les aménagements ne figent pas les situations, pour que les usages successifs ou simultanés puissent s'installer et la place de chacun se négocier sans qu'il soit obligé de refaire des travaux coûteux pour adapter l'espace au nouveau besoin. Cette question n'est pas simple car l'espace est contraint et les usages ont aujourd'hui tendance à se multiplier et à se diversifier. La pression touristique sur le centre de Paris tend elle aussi à pousser vers plus d'usages commerciaux sur l'espace public au détriment des autres.

L'espace n'étant pas extensible, c'est dans une meilleure gestion des temporalités et une simplification des aménagements que l'on peut trouver les marges de manœuvre et d'adaptabilité nécessaires à un réel partage de l'espace public en milieu urbain dense.



Les commerces de bouche avec étals sur la rue



La rue Montorgueil concentre les terrasses et étals



Occasionnellement des marchés forains investissent la rue



Terrasse de café ouverte sur l'espace public



Les commerces investissent aussi les passages (ici le passage Brady)

Conclusion

Il y a des choses que l'on ne peut faire que dans l'espace public !

Les possibilités extraordinaires d'usages de l'espace public tiennent à sa dimension et à son infini système en réseau qui permet d'y faire des choses impossibles ailleurs. Dédier tout un réseau de boulevards et d'avenues durant plusieurs heures à une balade en rollers pour plusieurs milliers de personnes, courir le marathon ou la dernière étape du Tour de France sont des activités typiquement urbaines que seule la dimension exceptionnelle de l'espace public autorise. Mais ce qui, à une échelle plus restreinte et plus quotidienne est en train de s'installer durablement dans la ville, ce sont ces lieux qui, à certains moments, deviennent des points de rendez-vous pour la pratique collective d'une activité particulière, sportive, récréative ou démonstration. Qu'il s'agisse des sports de glisse sur le boulevard Richard Lenoir ou l'esplanade du Trocadéro, des petits spectacles sur le parvis du centre Pompidou ou des soirées Tango sur les bords de la Seine, toutes ces activités ont en commun une prise de possession temporaire de l'espace public, une appropriation quasi privée ou en tout cas exclusive d'autres usages d'une partie de l'espace.

Accompagner ce constat plaide pour une ouverture du champ des usages possibles dans l'espace public. Cela peut s'incarner dans quelques principes simples :

- des sols qui permettent tout à la fois de glisser, de sauter, de danser, de courir... Les vastes aires de bitume hors des chaussées circulées et des trottoirs étroits ainsi que les esplanades dallées de pierre dure et lisse sont, par exemple, très recherchées pour ces pratiques. Hors de l'espace public, elles n'existent quasiment pas ;
- démultiplier les fermetures à la circulation des espaces publics dans le temps et l'espace pour offrir plus de possibilités d'usage ;
- ne pas trop aménager l'espace, éviter de le partitionner pour lui conserver la plus grande dimension possible et son unité qui sont les garants de la multiplication des possibilités d'usages. Plus un espace est découpé, morcelé, encombré, moins il peut accueillir de multiples usages.



Spectacle musical sur le parvis Georges Pompidou

© Périphériques - Architectes



Une balade en roller dans les rues de Paris

© Périphériques - Architectes



Pratique de skateboard sous le viaduc du métro (boulevard Vincent Auriol)

© Apur



L'espace public, lieu d'événement exceptionnel : le Tour de France

© Apur



Spectacle de Hip-Hop au pied du Sacré-Cœur

© Apur

Chapitre 3

À Paris on peut se poser des questions :

- La rue sert-elle seulement à circuler ?
- Où commence et où finit l'espace public ?
- Quand on dessine un espace public pense-t-on à la multiplicité de ses usages ?
- Qu'a-t-il été prévu et qu'est-ce qui ne l'est pas ?
- Les actions que l'on rencontre sont-elles quotidiennes ou bien exceptionnelles ?
- Reconnaît-on les touristes des autochtones dans leur pratique de la ville ?
- Quels sont les rapports de cohabitation entre riches et démunis ?
- Les différences de typologie entre les quartiers induisent-elles des variations de l'usage de la rue ?
- Y a-t-il plus ou moins d'activités à notre époque dans les rues qu'au siècle dernier ? Qu'au moyen âge ?
- Peut-on jouer dans la rue ?
- Y a-t-il trop de sécurité ?
- Qu'est-ce qui est toléré ?
- Où se situe la limite entre les activités privées et publiques ?
- Se sent-on en sécurité ?
- « L'espace public » est-il public ?

Le Constat de Paris

Cette dernière partie constitue une contribution de l'équipe d'architectes enseignants (Trottin et Masson) de l'École d'Architecture de Versailles.

C'est un point de vue sur les usages dans l'espace public d'une métropole à rayonnement International. Que se passe-t-il dans la rue à Paris ? Cette question simple est le point de départ de notre étude. Nous avons durant l'automne 2010 parcouru les différents quartiers de la capitale et observé les usages et les attitudes des gens. Nous n'avons pas cherché l'exceptionnel, juste le quotidien et l'instant. Nous ne nous sommes pas intéressés aux transports qui sont un sujet en soi. Nous plaçons notre position depuis le point de vue du piéton, c'est la ville à hauteur d'œil. La somme des dessins présentés témoigne de manière factuelle mais subjective des scènes que nous avons rencontrées. Ce Constat de Paris pose un certain nombre de questions sur les rapports entre la forme urbaine, ses aménagements et ses appropriations. Ce travail souhaite mettre en évidence l'usage, part essentielle de la qualité d'une expérience urbaine.

Cette dernière partie livre les constats d'une analyse subjective et factuelle des usages de l'espace public. Les documents rassemblés mettent en valeur des usages dans l'espace public parisien.

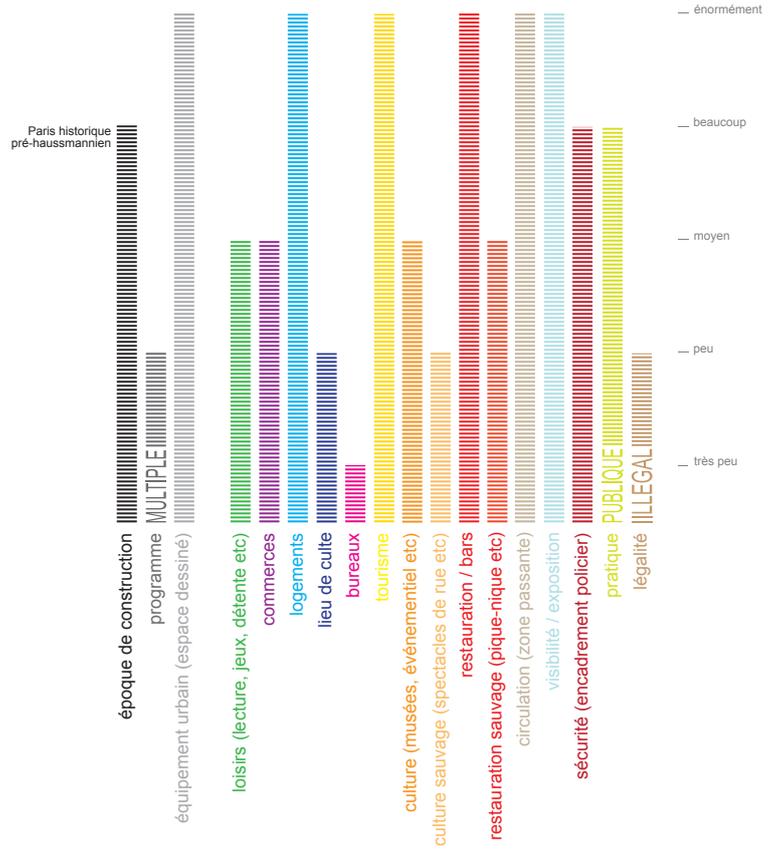
Un large échantillon couvre 25 sites répartis suivant leur structure urbaine, soit :

- les quartiers historiques les faubourgs ;
- les quartiers Haussmanniens ;
- les quartiers des années 60/70 ;
- les quartiers des années 80/90 ;
- les quartiers des années 00/10 ;
- la proche Périphérie.

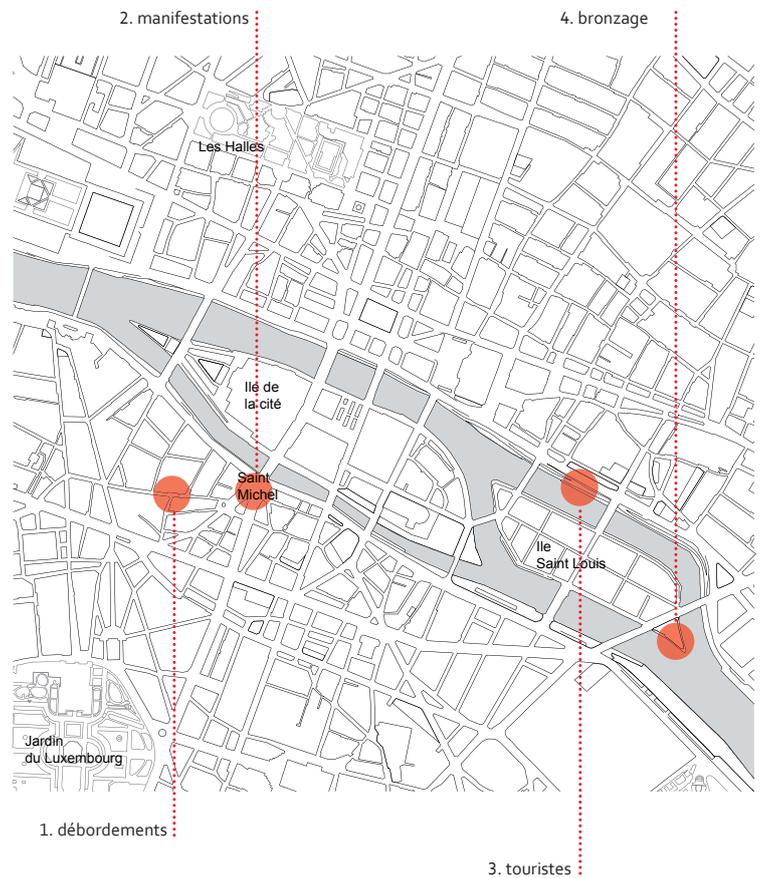
Dans chacune de ces 6 entrées il a été choisi 4 à 5 quartiers avec différents critères de fréquentation liés à leur importance touristique, monumentale, commerciale ou résidentielle. Cela a donné des types de lieux sur lesquels ont été cherchées les diverses pratiques de l'espace public en fonction de la temporalité journalière et saisonnière soit 3 à 4 dessins d'après photos. Il a été produit pour chaque typologie de quartier un plan de localisation et un graphique multi-items qualifiant le contexte. Par le jeu des dessins d'après photos ont été mis en avant les mobiliers, équipements, aménagements, marquages etc. et proposée une simple analyse (critique) des rapports entre usages et contextes et ce, par le biais de graphiques.

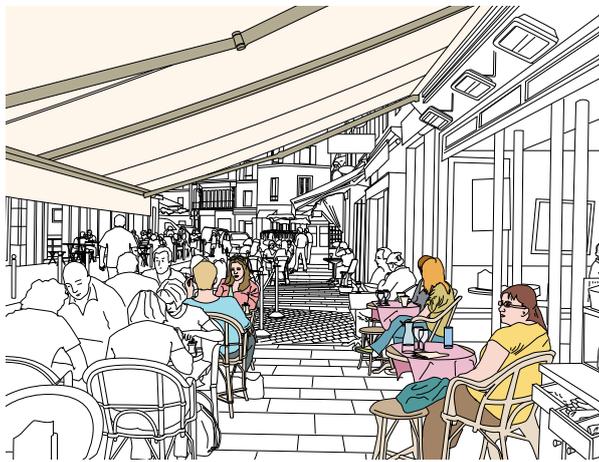
Les quartiers visités

- Ile Saint-Louis + Saint Michel ;
- Marais + Hôtel de Ville ;
- Saint Eustache + Les Halles + Beaubourg ;
- Palais Royal + Bourse ;
- Bastille + Viaduc des Arts ;
- Rue Mouffetard + Jardin des Plantes ;
- Opéra + Haussmann + Saint Lazare ;
- Faubourg Saint-Denis + Gare du Nord ;
- Montparnasse ;
- Champs de Mars + Trocadéro + Île des Cygnes ;
- Champs Elysées + Ternes ;
- Montmartre + Barbès + Château Rouge ;
- Belleville + Buttes Chaumont ;
- Beaugrenelle ;
- Cour Saint Emilion + ZAC Masséna ;
- Bercy + Bibliothèque François Mitterrand ;
- Chinatown + Olympiades ;
- Parc Montsouris ;
- Canal Saint Martin + Bassin de la Villette ;
- Parc de la Villette + Porte de la Villette ;
- Jardin André Citroën + Porte de Versailles ;
- Palais des Congrès + Porte Maillot ;
- Marché et Mairie de Montreuil + Entrepôts de la Plaine ;
- Marché aux puces et Mairie de Saint-Ouen ;
- La Défense.



île Saint Louis + Saint Michel





1. Café — passage

Rue de Buci, le 4 septembre à 17h.

Dans le quartier d'Odéon, connu pour ses bistrot de qualité, les trottoirs sont transformés en terrasses ombragées et en passage couvert pour les passants.



2. Assemblée publique

Place St-Michel, le 4 septembre à 18h

En dépit des volontés Haussmanniennes d'ordonner la capitale, les grandes places parisiennes sont aussi utilisées aujourd'hui pour des rassemblements populaires, comme ici sur la Place St-Michel.

3. Kiosques en bord de Seine

Quai de la Mégisserie, le 27 août à 16h

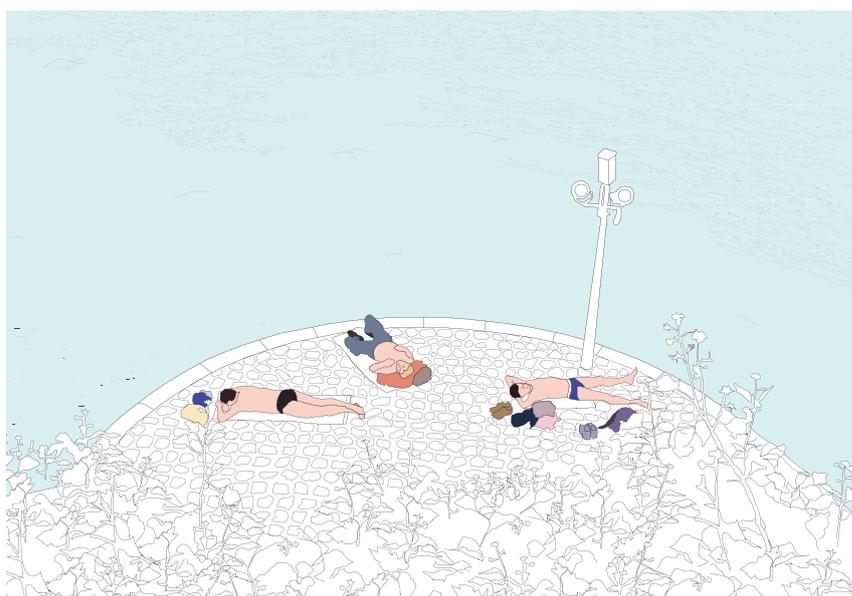
Les bouquinistes installés sur les quais possèdent ces petites constructions en métal qu'ils ouvrent le matin et referment le soir, servant de présentoir et de lieu de stockage pour les livres et les affiches qui y sont vendus.

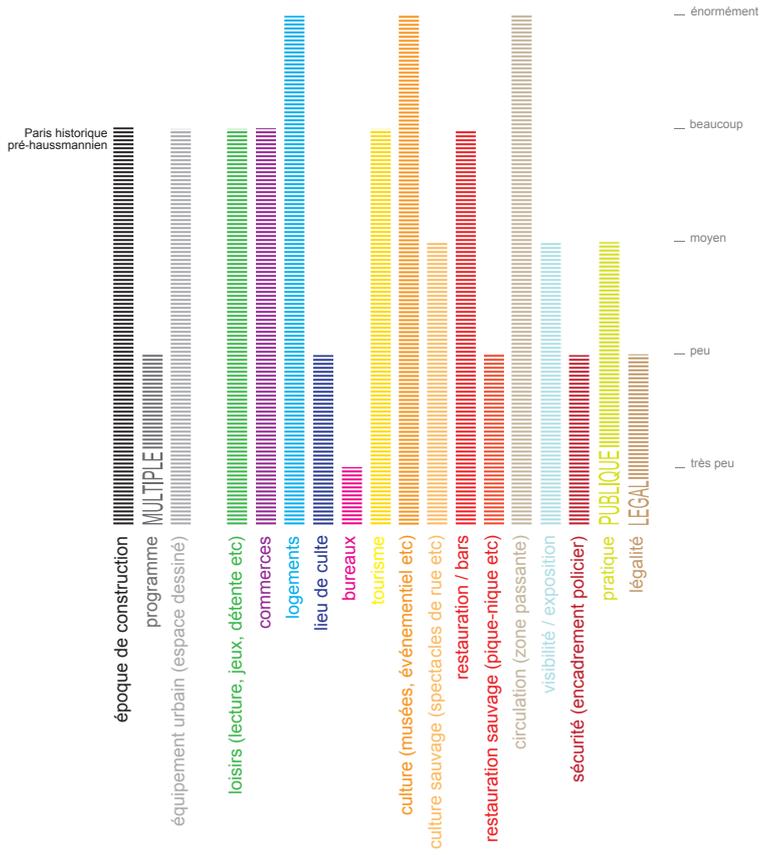


4. Plage privée

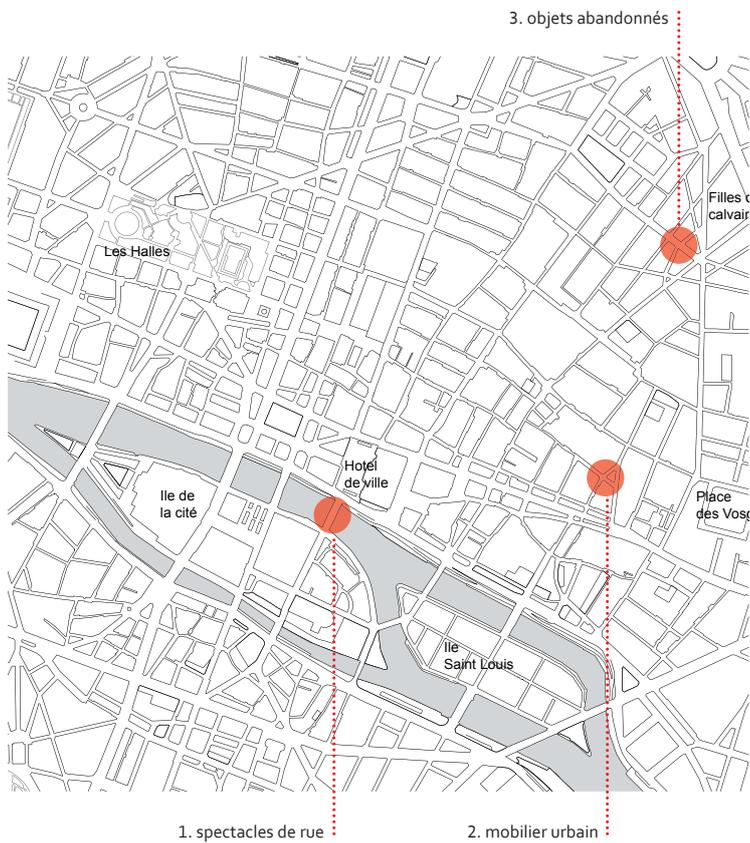
Pont de Sully, le 10 septembre à 16h.

Ces parisiens ont trouvé un endroit mi-public, mi-privé: la pointe de l'Île Saint-Louis, où bronzer au bord de la Seine est un plaisir presque solitaire.





Marais + Hotel de Ville





1. Jazz au bord de l'eau

Pont d'Arcole, le 9 septembre à 17h

Un contrebassiste fait swinguer les passants, profitant du calme qu'offre la Seine sur le petit pont menant à l'Hôtel de ville.



2. Réaménagement urbain

Rue des Rosiers, le 29 août à 18h.

La même rue aujourd'hui, élargie mais surtout segmentée, organisée en zones, à grand renfort de poteaux, pavements, marquages, végétation, poubelles... En dépit de tout ces efforts, l'usage est resté le même : une rue piétonne.

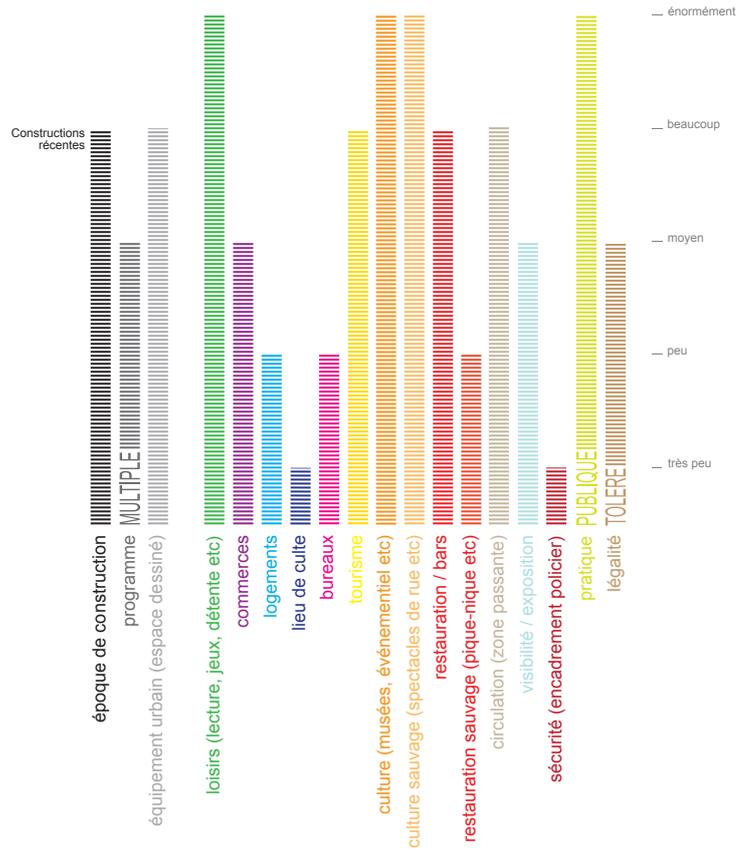




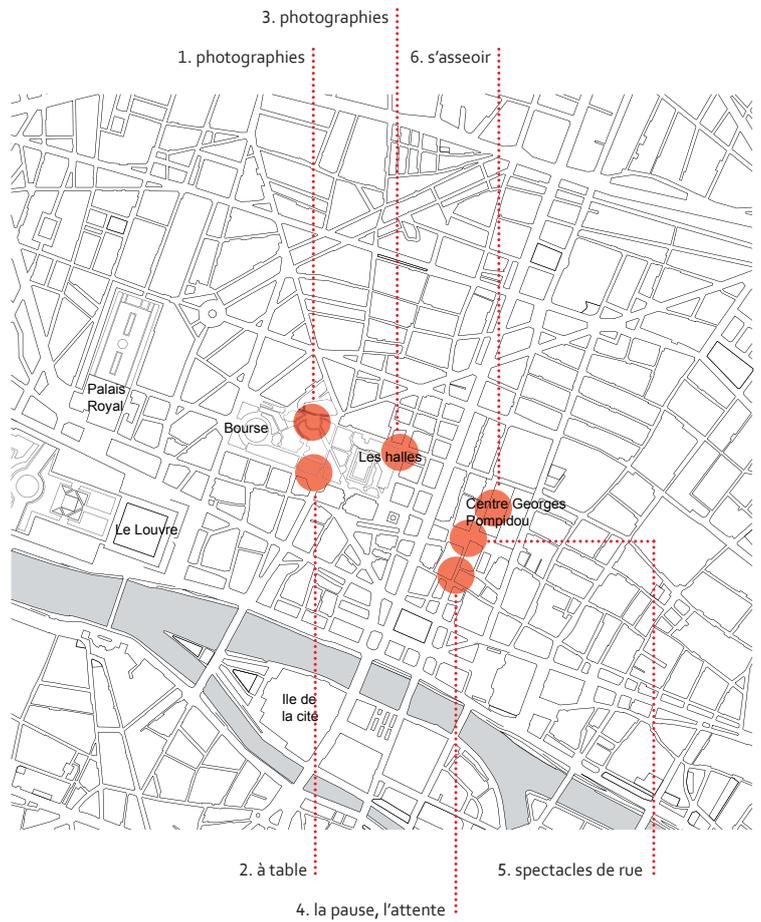
3. Encombrants ?

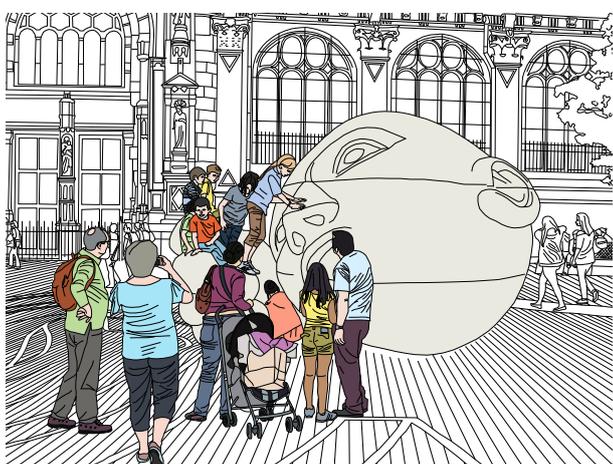
Rue Charlot, le 11 septembre à 11h30

Dans le dédale des étroites ruelles du Marais, denses en mobilier urbain, il suffit d'un objet laissé aux encombrants sur le trottoir pour bloquer totalement le passage.



Beaubourg + Les Halles





1. Amateurs d'art urbain

Saint-Eustache, le 26 août à 17h

Ces familles utilisent cette sculpture en pierre d'Henri Miller pour amuser les enfants, et accessoirement, pour prendre en photo l'Église Saint-Eustache, en arrière-plan.

2. Une table pour deux, s'il vous plaît!

Les Halles, le 26 août à 17h30

Sur la dalle paysagée des Halles où le mobilier urbain est très présent, les tables de ping-pong comme les tables de jeux de dames sont aisément détournées en tables de pique-nique.

3. Scène figée

Les Halles, le 26 août à 16h30

Cette entrée du Forum des Halles se transforme, selon les usages, en gradins pour voir le spectacle de la ville, ou en scène de théâtre dont les acteurs seraient ces étranges personnages de béton.



3. Sous les pavés, la plage...

À Beaubourg, le 26 août à 16h

Faisant référence à la piazza del Campo à Sienne, le parvis du Centre Pompidou est un lieu où se prélassent touristes et passants, profitant de la douce pente des pavés, installés comme sur une plage ou le pont d'un bateau, à l'ombre des immenses bouches d'aération du Centre.



5. Un marin équilibriste

Plateau de Beaubourg, le 26 août à 16h

Un jeune homme capte l'attention de la foule en faisant un numéro de jonglage. C'est un petit spectacle parmi d'autres autour du Centre Pompidou, où l'espace piéton est très important.

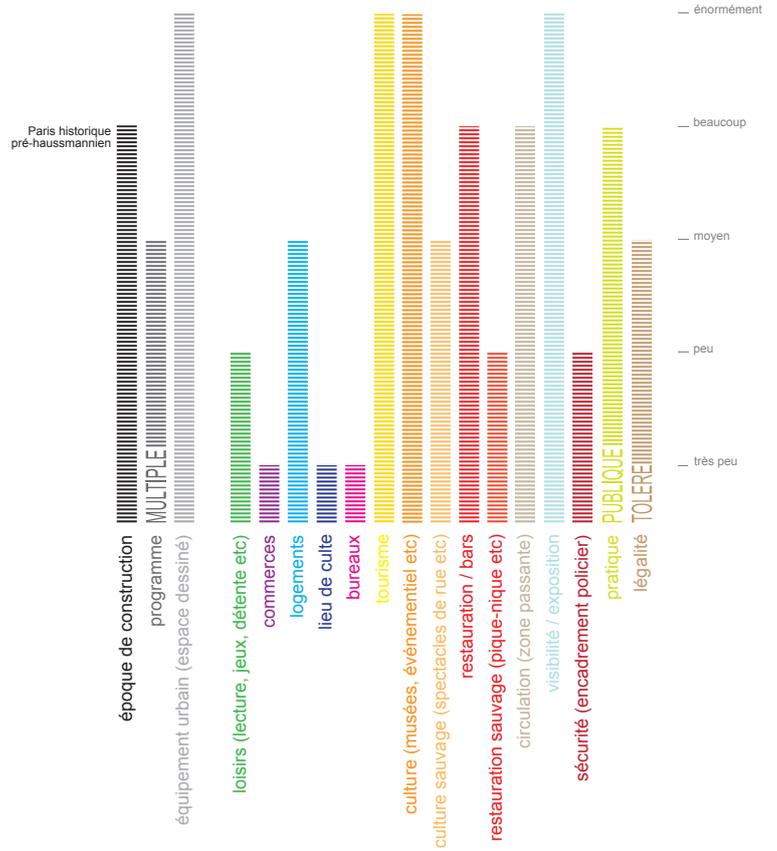




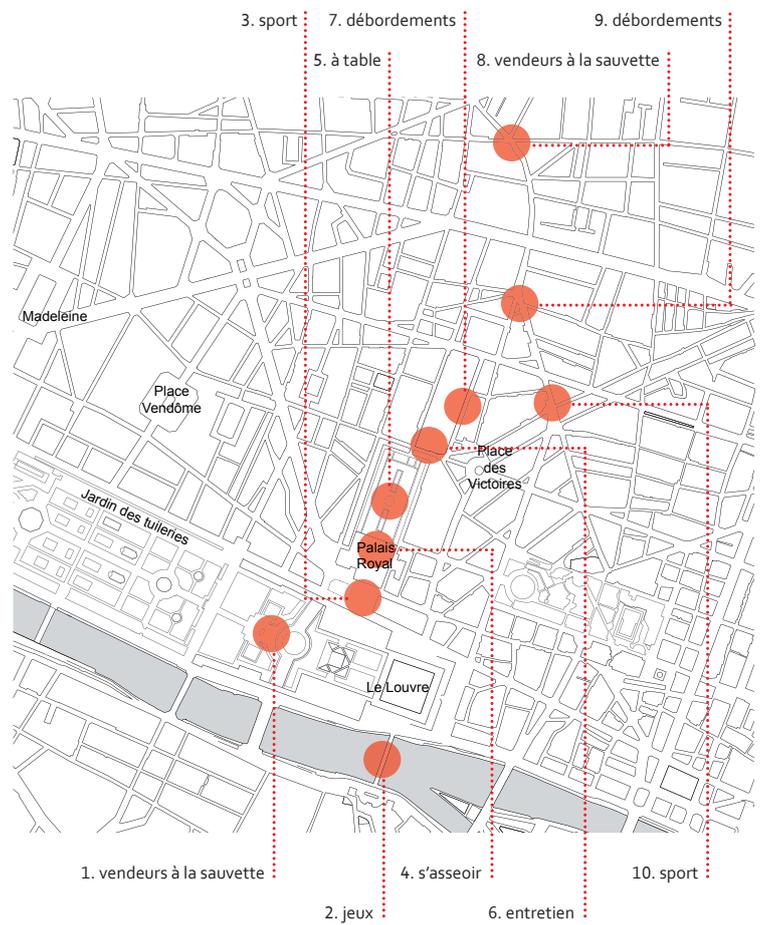
6. Entre art et patrimoine

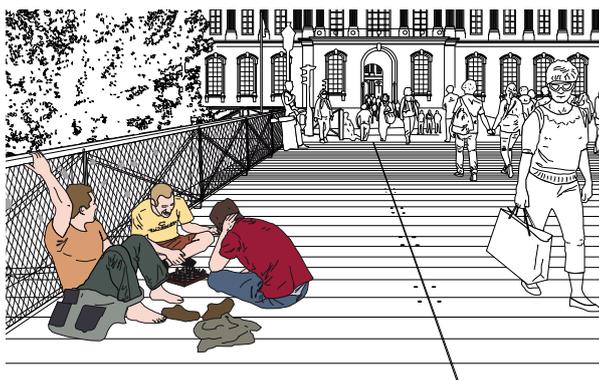
La Fontaine Stravinsky, le 26 août à 17h

Une fontaine utilisée comme un banc, dont les automates colorés répondent à la sculpturalité de l'Église Saint-Merri : une leçon d'intégration urbaine.



Tuileries + Palais Royal + Bourse





1. Vendeurs de souvenirs patients

Au jardin des Tuileries, le 9 septembre, à 16h

Trois jeunes hommes profitent de l'appui d'un socle en pierre de taille du Jardin pour attendre tranquillement les touristes et vendre leurs tour Eiffel miniatures.

2. Pont-terrasse

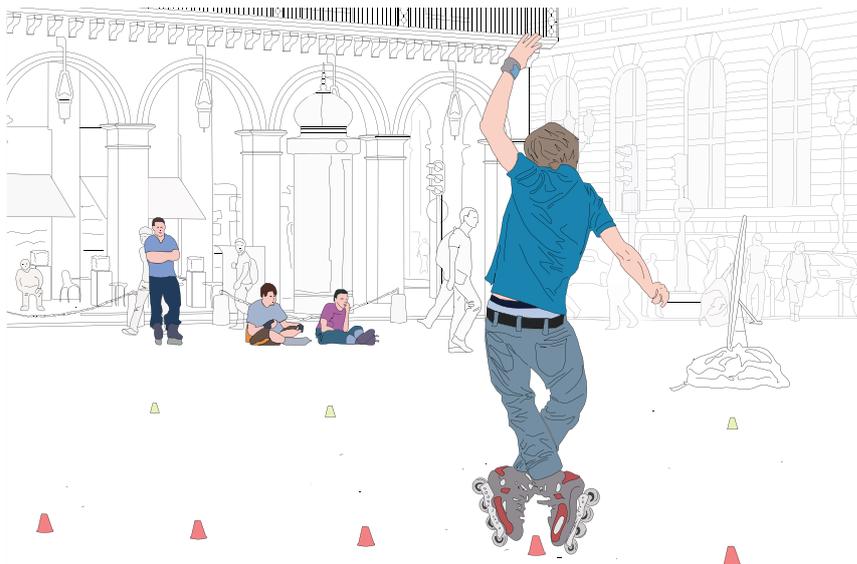
Pont des Arts, le 11 septembre à 18h.

Sur un des seuls ponts complètement piéton de Paris, les planches de bois invitent à s'asseoir confortablement, comme le font ces joueurs d'échec.

3. Art de roue

Place du Palais-Royal, le 26 août à 12h

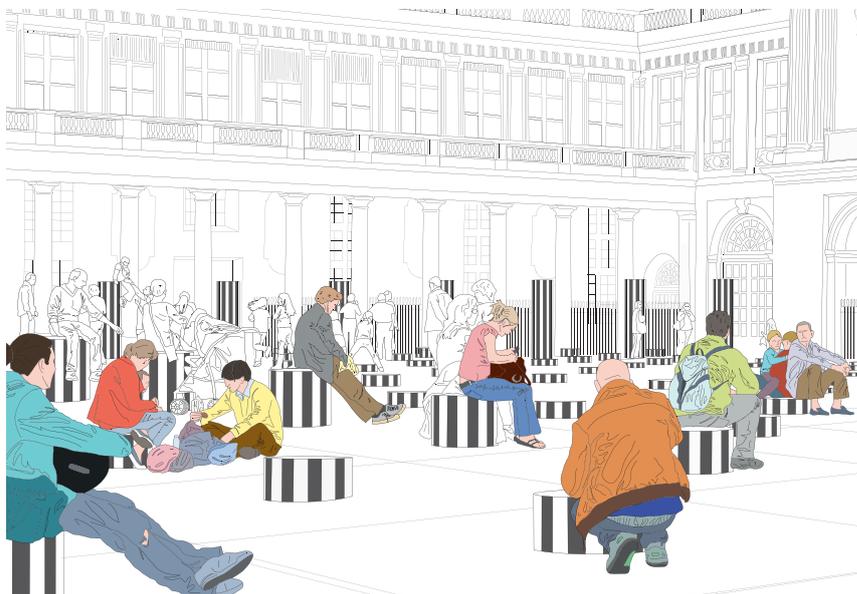
Sur le bitume de la place, des équilibristes à roulette font le spectacle, admirés par leurs challengers et par quelques passants.



4. Le Palais réinvesti

Cour d'honneur du Palais-Royal, le 9 septembre à 16h

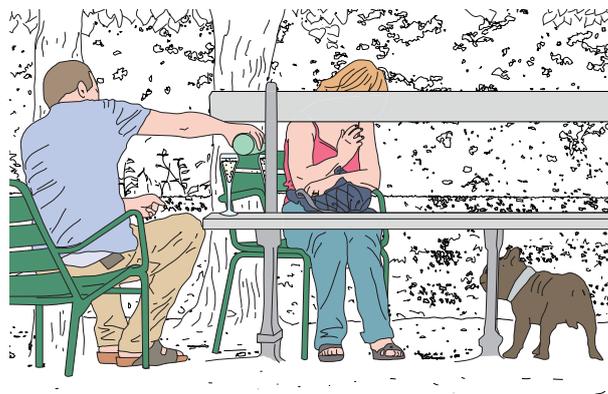
L'installation permanente de Daniel Buren a transformé cette cour publique, un peu enfermée dans le Palais, en une aire de jeu très fréquentée. Ces colonnes noires et blanches sont autant de sièges, tables, mur d'escalade...



5. Boire du champagne

Au jardin des Tuileries, le 26 août à 17h

Un couple et son chien profitent des beaux jours pour pique-niquer luxueusement, tout en utilisant les moyens du bord : un banc pour poser les flûtes.





6. La propreté de la Galerie

Rue des Petits-Champs, le 9 septembre à 10h30

La Galerie Vivienne, un des plus beaux passages parisiens, n'est pas dispensée des charges communales : il faut sortir les poubelles.



7. Aribus réquisitionné

Rue de la Banque, le 4 septembre à 14h

Des brocanteurs sans souci de la bonne circulation des transports publics : quel usage public doit passer avant l'autre, entre le temporaire et le permanent ?



8. Installation éphémère

Rue du Faubourg-Montmartre, 14h17

Dans un carrefour animé, un vendeur de marrons chauds a ramené son caddie et utilise les poteaux de circulation comme porte-manteaux.

9. Embouteillage

Rue Montmartre, le 29 août à 10h

Un conteneur de récupération de verre, plein, dans un quartier très touristique au mois d'août : rien d'étonnant !

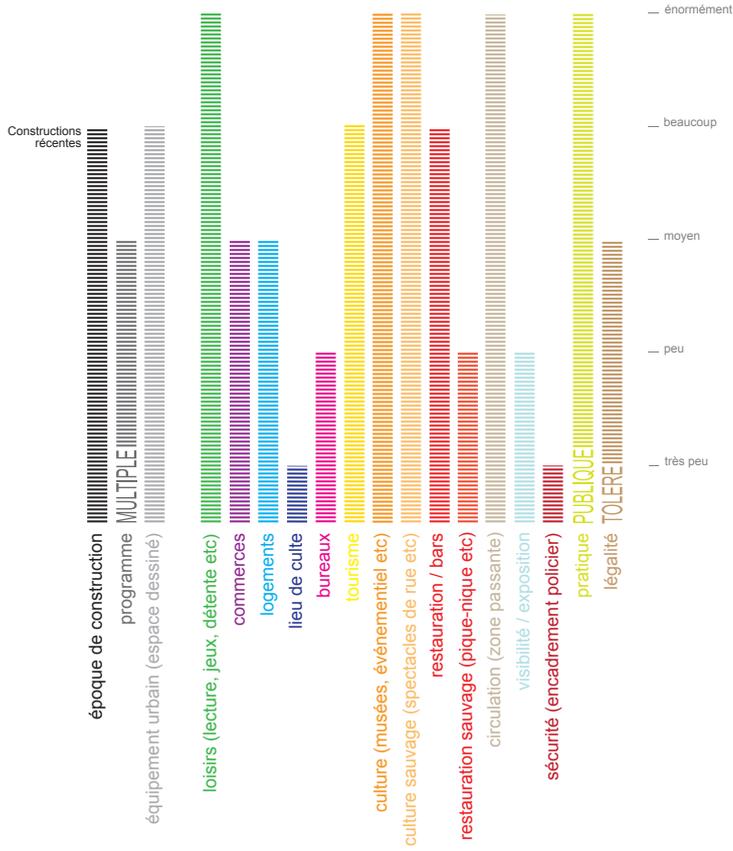


10. Flot roulant

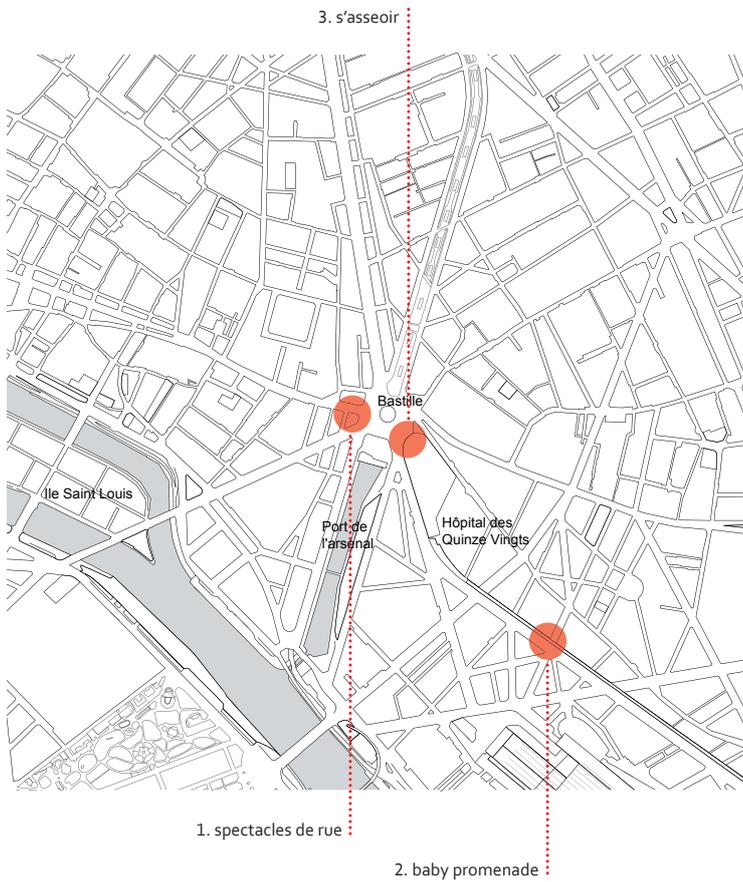
Rue Montmartre, le 29 août à 10h08

Deux fois tous les week-ends, sont organisées des ballades en roller dans Paris. Les rues sont bloquées, accaparées par les randonneurs.





Bastille + Promenade plantée

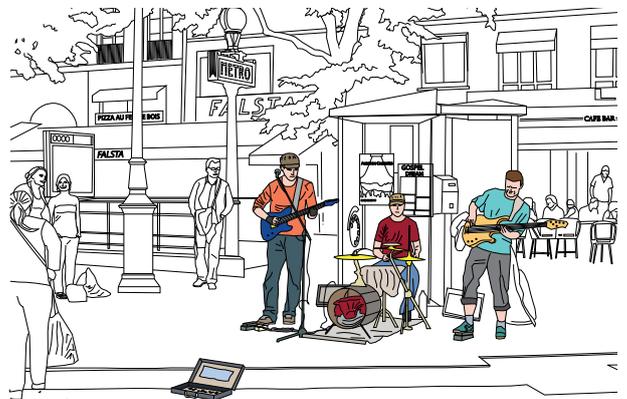




1. Rock n'roll

Place de la Bastille, le 5 septembre à 16h

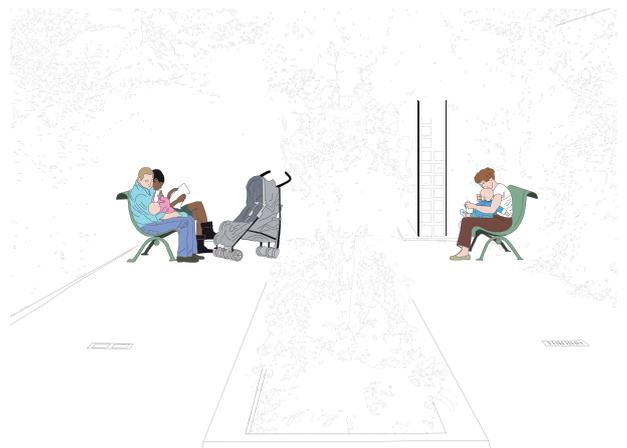
Sur la grande place de la Bastille, ce groupe de jeunes musiciens prend une cabine téléphonique comme fond de scène pour un petit concert de rue.

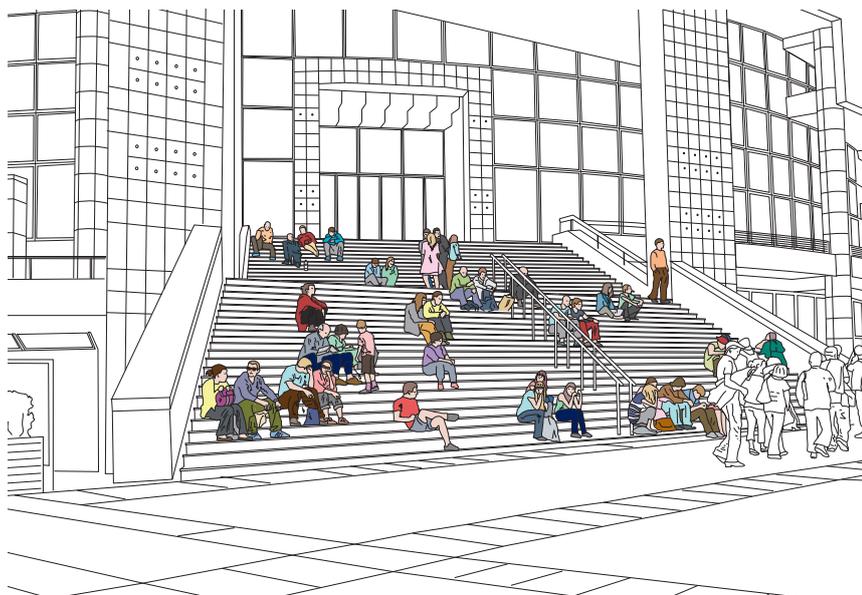


2. L'intimité retrouvée

Sur le Viaduc des Arts, le 9 septembre à 16h30

Sur cette longue promenade plantée, perchée à 9 m du sol au sommet d'un ancien viaduc de chemin de fer, les barrières végétales isolent ces parents attentionnés du bruit de la ville. Ils donnent le biberon aux bébés, comme à la maison !

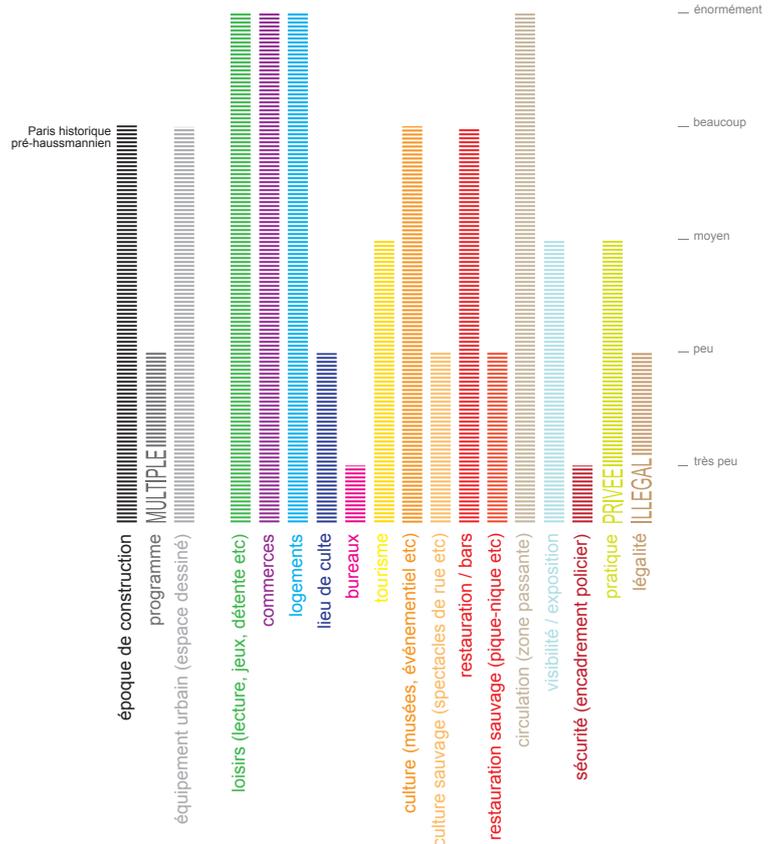




3. Un parc de marches

Opéra de la Bastille, le 5 septembre à 16h

Sur la grande place circulaire de la Bastille, l'Opéra tient une place centrale, en pleine lumière, au point que les passants viennent prendre le soleil sur son grand emmarchement.



Rue Mouffetard + Jardin des plantes





1. Repas équilibré

Place de la Contrescarpe, le 26 août à 12h30

Sur cette petite place pleine de cafés, de petits commerçants et de restaurants, cette jeune fille choisit cette fine rambarde pour déjeuner. Un esprit d'économie sûrement, le goût de la liberté peut-être et la qualité du cadre urbain...



2. Les commerces s'extériorisent

Rue Mouffetard, le 26 août à 11h30

Alors que la rue est très étroite et que son trottoir l'est encore plus, les commerçants n'hésitent pas à utiliser l'espace pour en faire des terrasses ou des présentoirs.



3. Des livraisons pour le marché

Rue Mouffetard, le 26 août à 11h

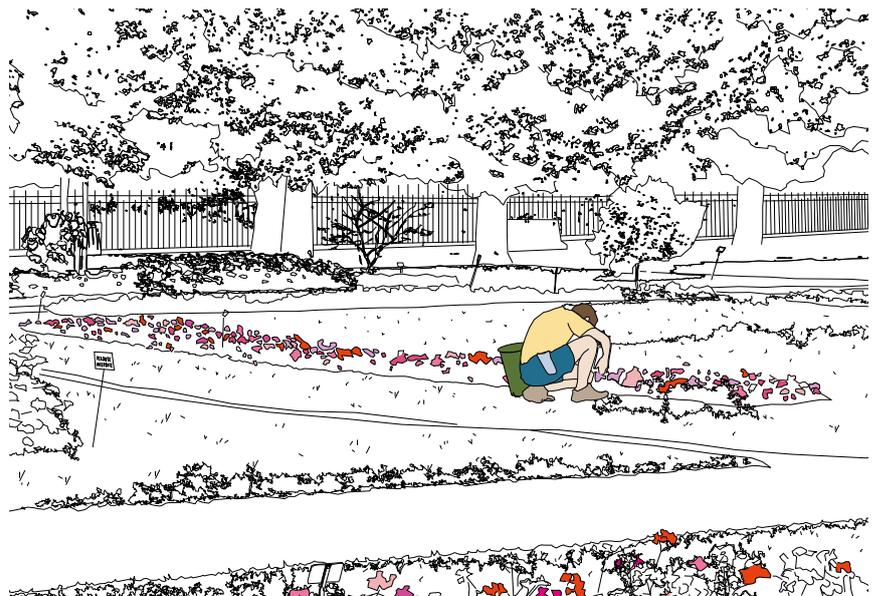
Dans cette rue de petits commerçants, presque piétonne, comme il en existe peu à Paris, les livreurs se frayent un passage parmi les passants pour atteindre les boutiques et les étalages.



4. Entretenir les jardins publics

Jardin des Plantes, le 10 septembre à 10h

Un jardinier s'applique pour garder le Jardin des Plantes en bon état.

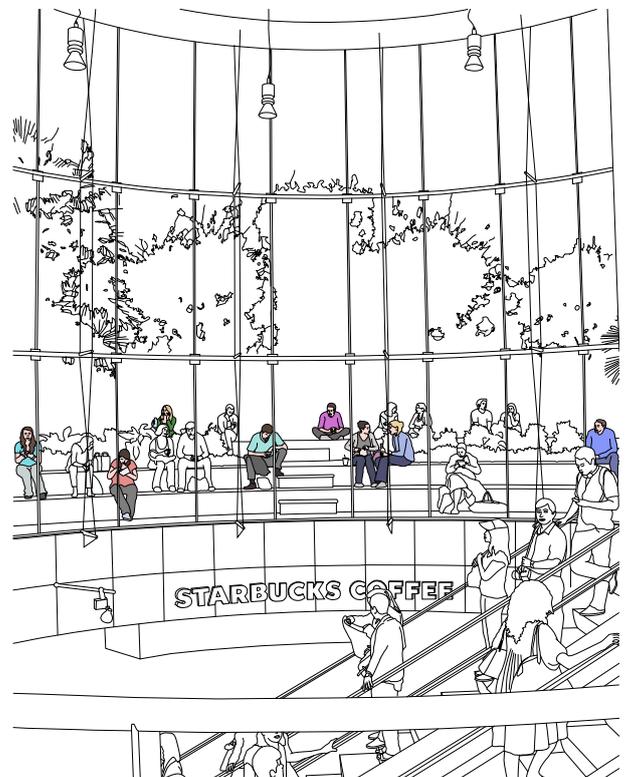




1. Les espaces résiduels d'un passage

Passage du Havre, le 9 septembre à 13h30

Une étroite bande de jardin extérieur est aménagée autour de la rotonde d'entrée de ce passage couvert, entre un mur de vitre et un mur de pierre... pas très accueillant ? Et pourtant ce petit jardin est mis à profit par beaucoup pour un déjeuner au soleil.





2. Dans un angle

Rue du Marché St-Honoré, le 10 septembre à 17h

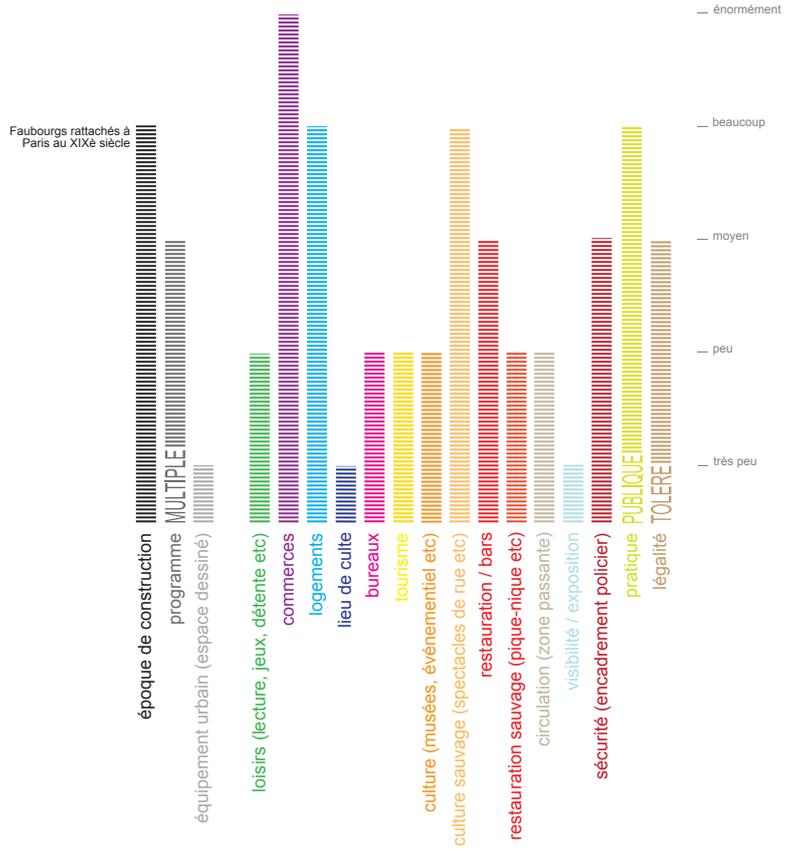
Ces passants se sont arrêtés pour une pause un peu déséquilibrée, profitant d'un mur oblique, alors même que des panneaux gênent leur adossement.



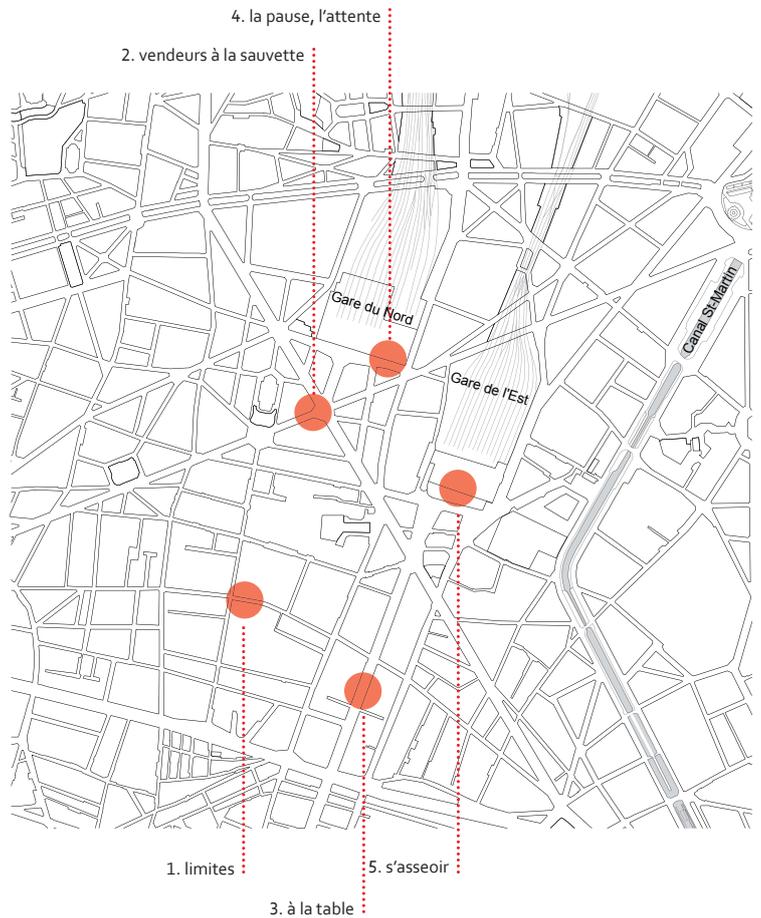
3. Défilé de clients

Boulevard Haussmann, le 27 août à 14h

Dans les beaux quartiers du Paris Haussmannien, ceux des Grands Magasins, ce petit vendeur d'eau n'est que le reflet extérieur des boutiques de vêtement. Sa vitrine est la rue, son présentoir le trottoir.



Faubourg Saint-Denis + Gare du Nord





1. Alignement de poteaux

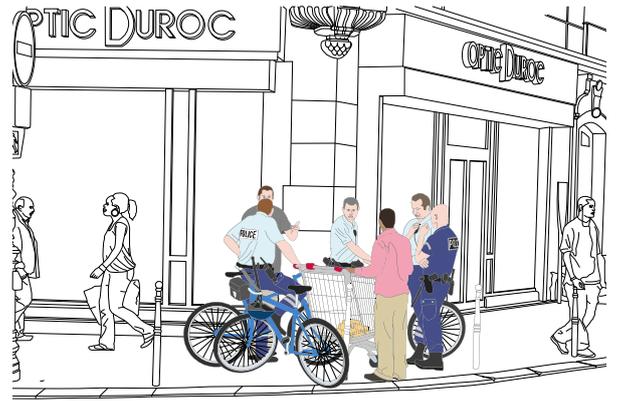
Cour des Petites Écuries, le 10 septembre à 17h.

Dans cet étroit passage de Paris, où la circulation est donc très faible, pourquoi autant de poteaux protègent-ils les piétons... ?

2. Interdiction de vendre du maïs ?

Boulevard de Magenta, le 10 septembre à 15h

Une altercation avec la police impliquant un vendeur d'épi de maïs dans un quartier du Nord de Paris. Malgré la grande visibilité de ces vendeurs de rue, sont-ils autorisés, ou tolérés ?



3. Insertion spatiale

Passage Brady, le 10 septembre à 11h30

Si le passage est une forme urbaine pré-haussmannienne (celui-ci fut construit en 1828) son usage actuel est ancré dans son temps, les restaurants indiens occupant presque tout l'espace extérieur pour leur terrasse couverte.



4. Attendre son train

Gare du Nord, le 26 août à 11h

De jeunes voyageurs font une escale sur le large trottoir de la rue de Dunkerque, adossés à la gare.

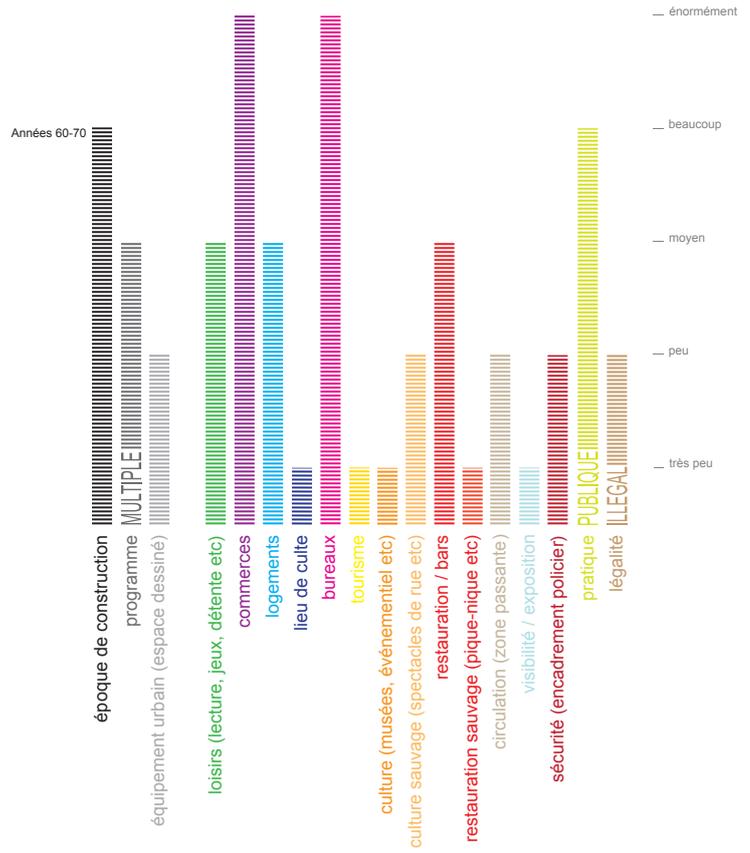




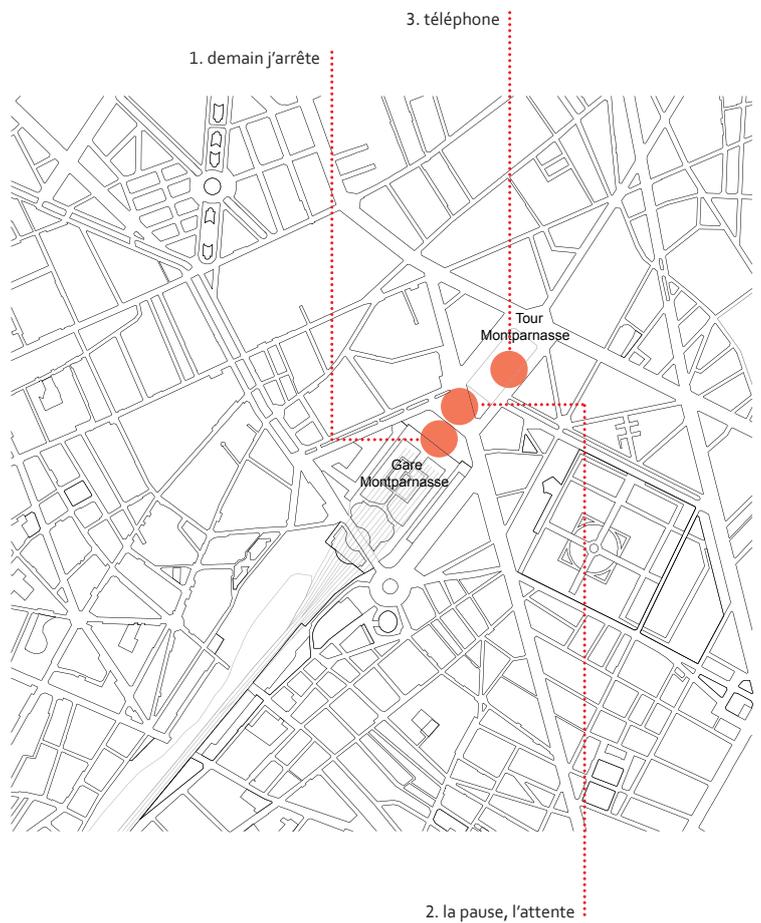
5. Un bistrot improvisé

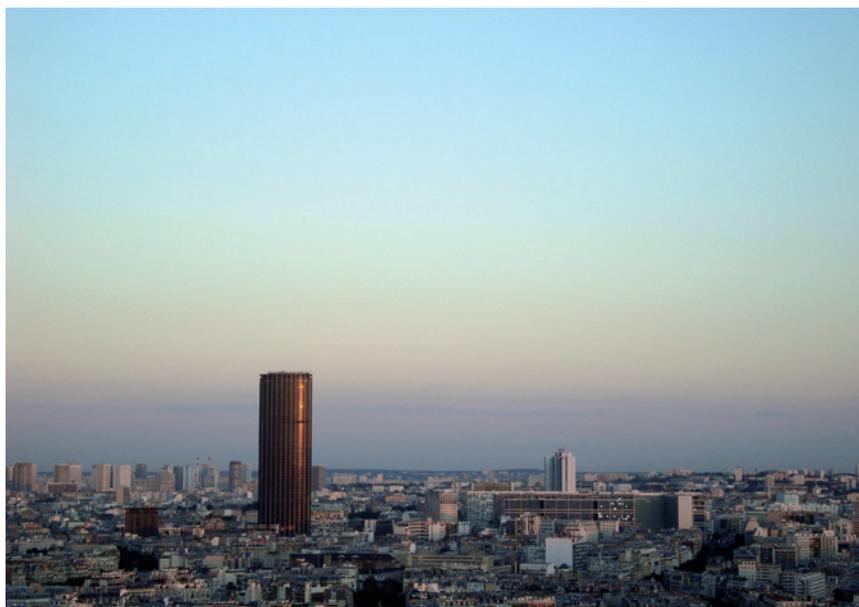
Place du 11 novembre 1918, le 25 août à 16h

Un groupe de jeunes filles chinoises se retrouvent pour discuter dans la rue, dans l'agitation de la Gare de l'Est. Elles profitent des motos immobiles et des rembarde du trottoir pour s'asseoir, comme au café.



Montparnasse





1. Attendre

Avenue du Maine, le 10 septembre à 12h

Au milieu des pigeons Parisiens, un homme est assis sur les gradins devant la gare Montparnasse, sans doute sur le départ.



2. Retardé ou en avance ?

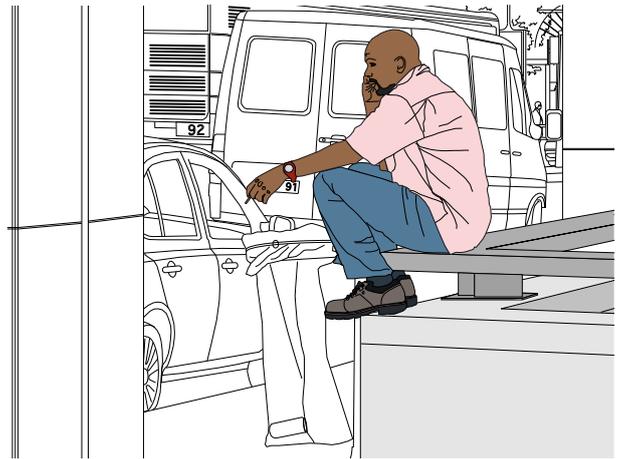
Rue du Départ, le 10 septembre à 15h

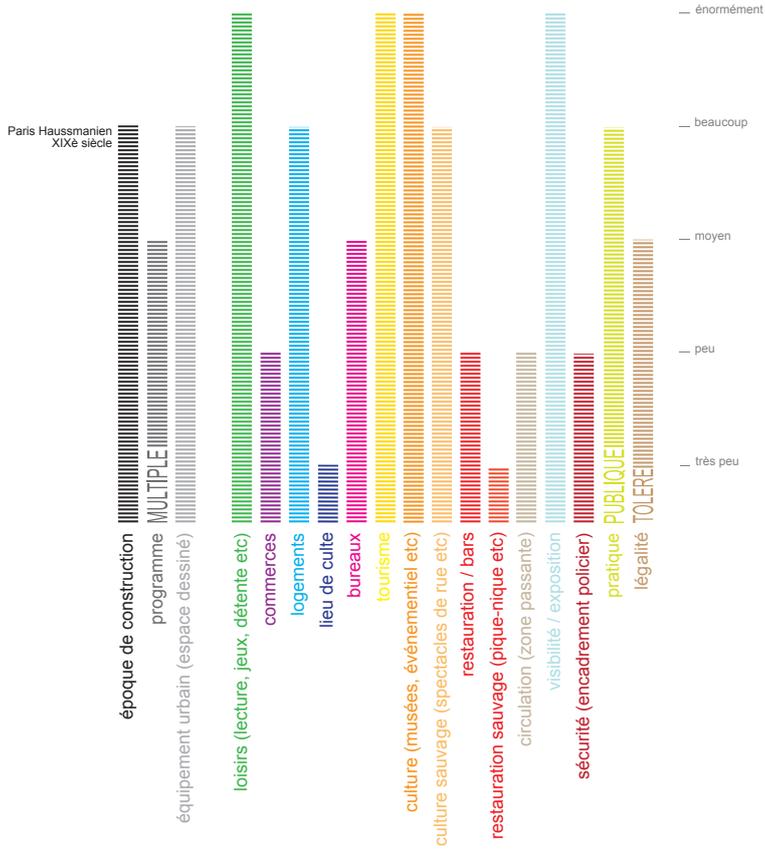
Devant la gare Montparnasse, des ribambelles de voyageurs profitent des rebords des jardinières pour se reposer de leur voyage ou attendre au soleil leur train.

3. S'arrêter pour décrocher

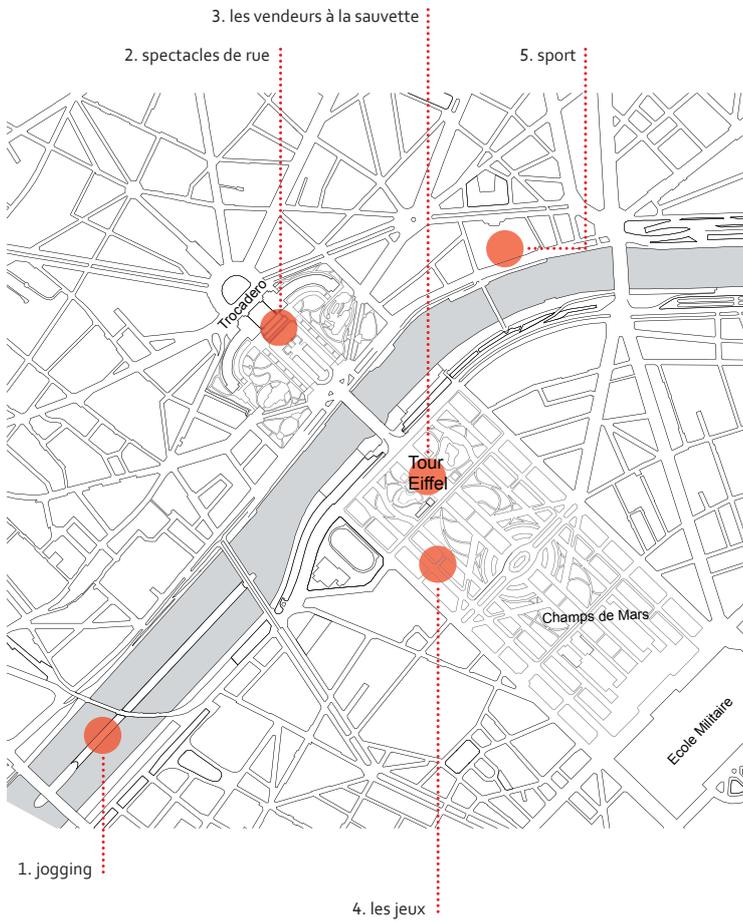
Centre Commercial Montparnasse, le 10 septembre
à 15h

Un homme s'assoit sur un garde-corps en hauteur
sous la Tour Montparnasse, pour passer un coup de fil.





Champs de mars + Trocadéro + Ile des cygnes

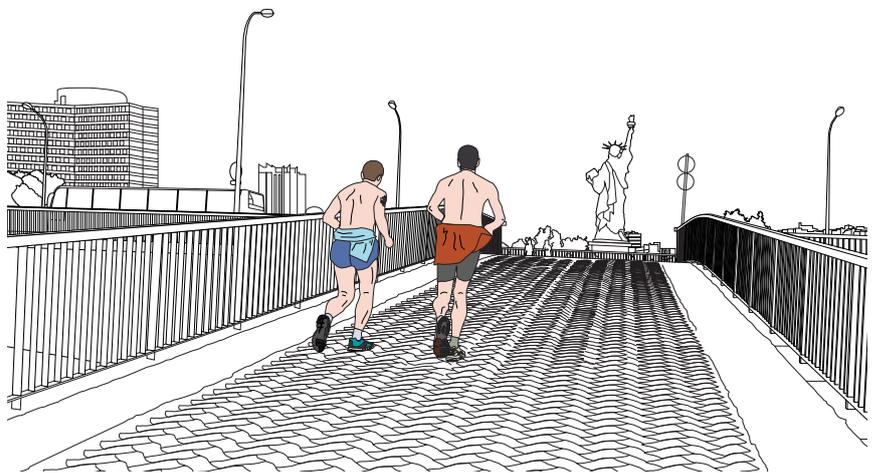




1. Insulaires

île aux Cygnes, le 10 septembre à 14h

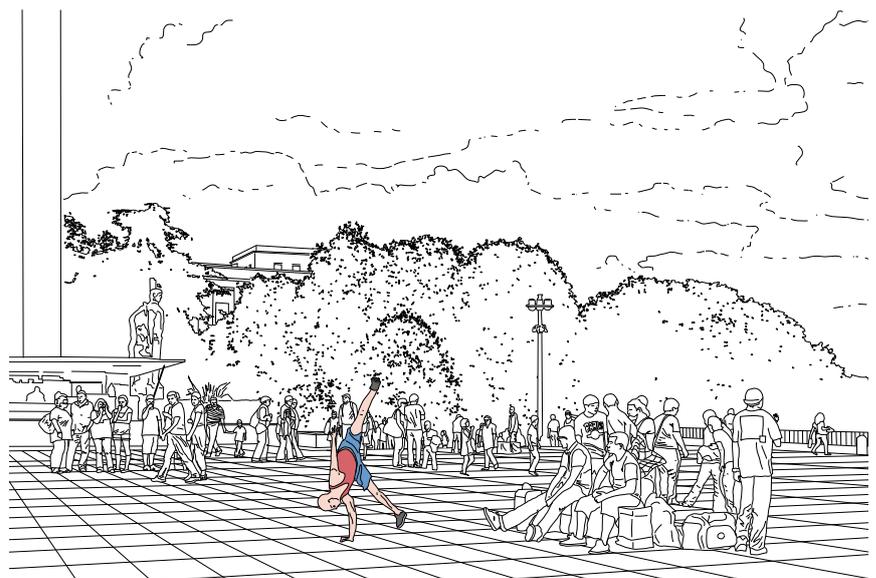
Deux hommes profitent de la tranquillité de l'allée des cygnes pour un footing isolé, avec vue sur la petite réplique de la statue de la liberté.



2. Une scène urbaine

L'Esplanade du Trocadéro, le 27 août à 16h30

Un danseur de hip-hop amuse la galerie sur l'esplanade du Trocadéro, lieu de regroupement des touristes venus prendre en photo la Tour Eiffel ou faire une visite des nombreux musées environnants.





3. Efficacité du marché noir

La Tour Eiffel, 27 août à 18h

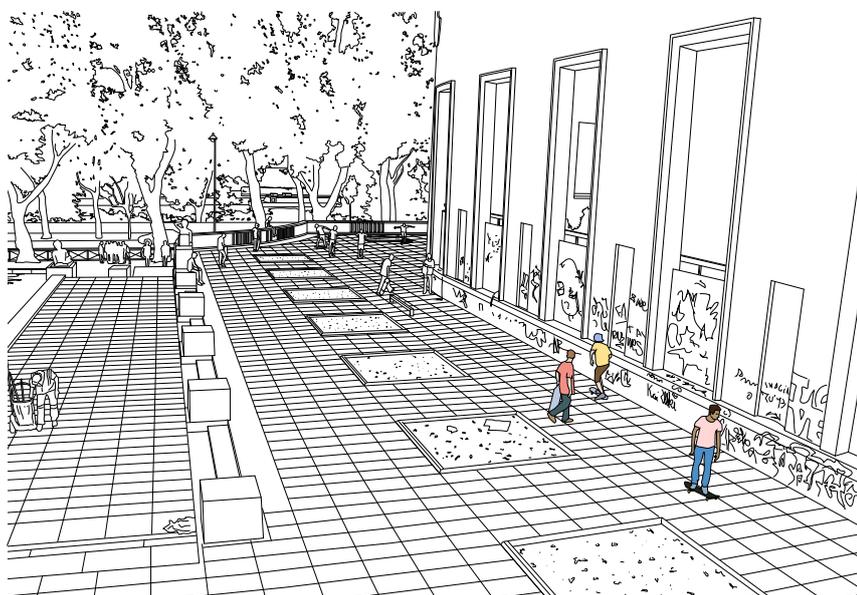
Des vendeurs à la sauvette exposent sur des simples toiles de jute des miniatures de la Tour Eiffel sous le monument lui-même. Souvenirs instantanés!



4. Le Sud à Paris

Sur le Champs de Mars, le 27 août à 17h30

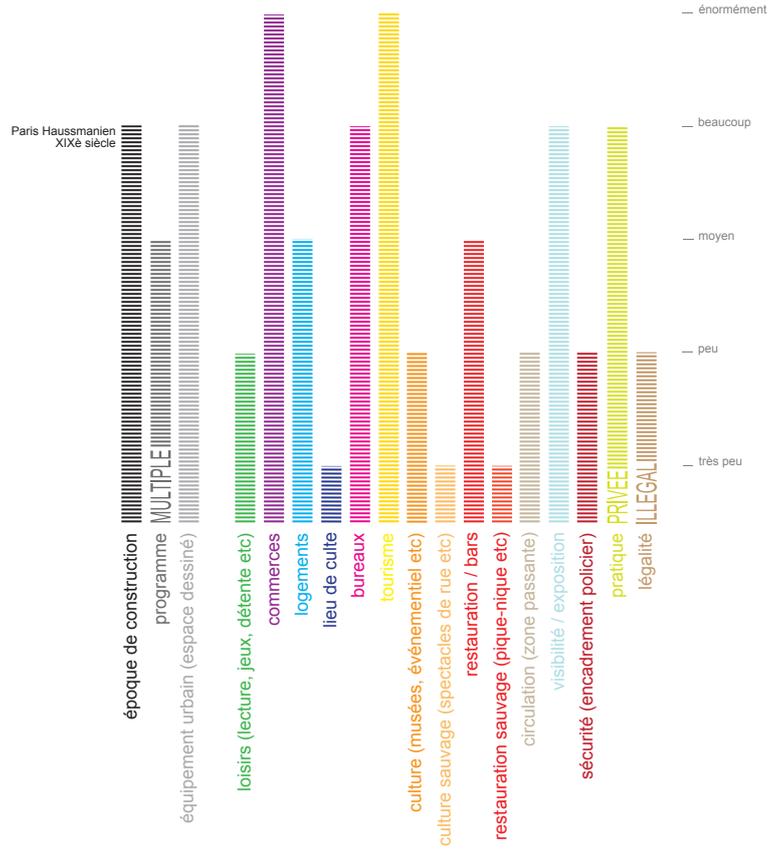
Des hommes âgés s'approprient les allées en terre battue du Champs de Mars pour jouer à la pétanque.



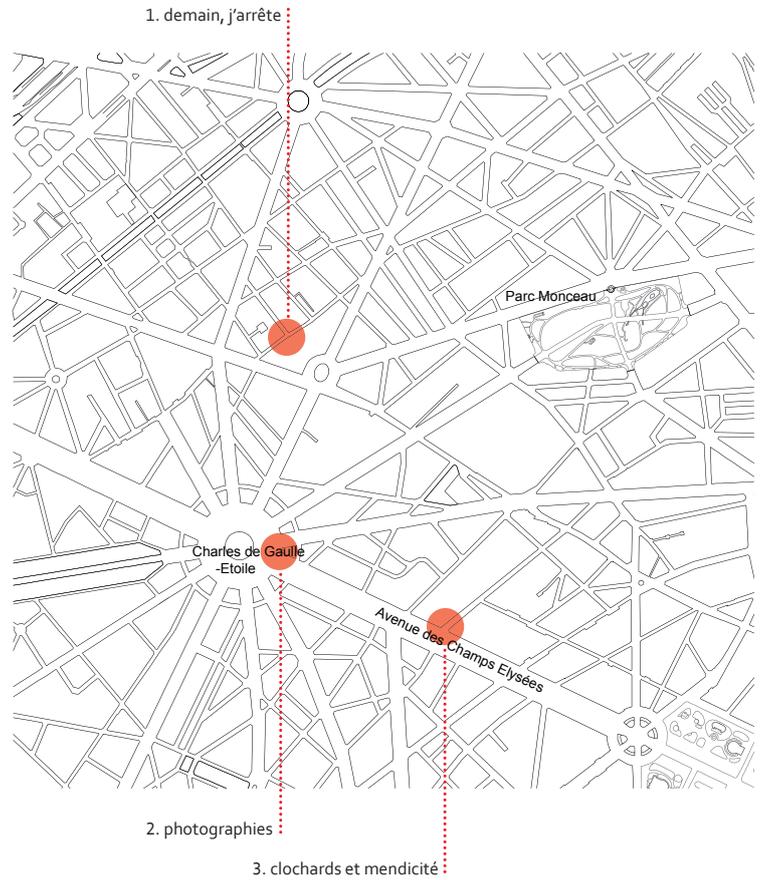
5. Un superbe terrain de skate

Palais de Tokyo, le 27 août à 17h

Aux alentours du Palais de Tokyo, bâtiment d'État construit pour une exposition universelle, de nombreuses esplanades sont inutilisées, les locaux du Palais étant en partie vides. L'appropriation de ces vestiges monumentaux en skate parc redonne vie à ces espaces urbains.



Champs Elysées + Ternes





1. Une cigarette ?

Rue Poncelet le 26 août à 11h

Depuis la loi sur le tabac dans les lieux publics, ce type de scène est courante au pied des immeubles de bureau où les employés fument dans la rue.



2. Ville musée

Place de l'Étoile, le 26 août à 18h

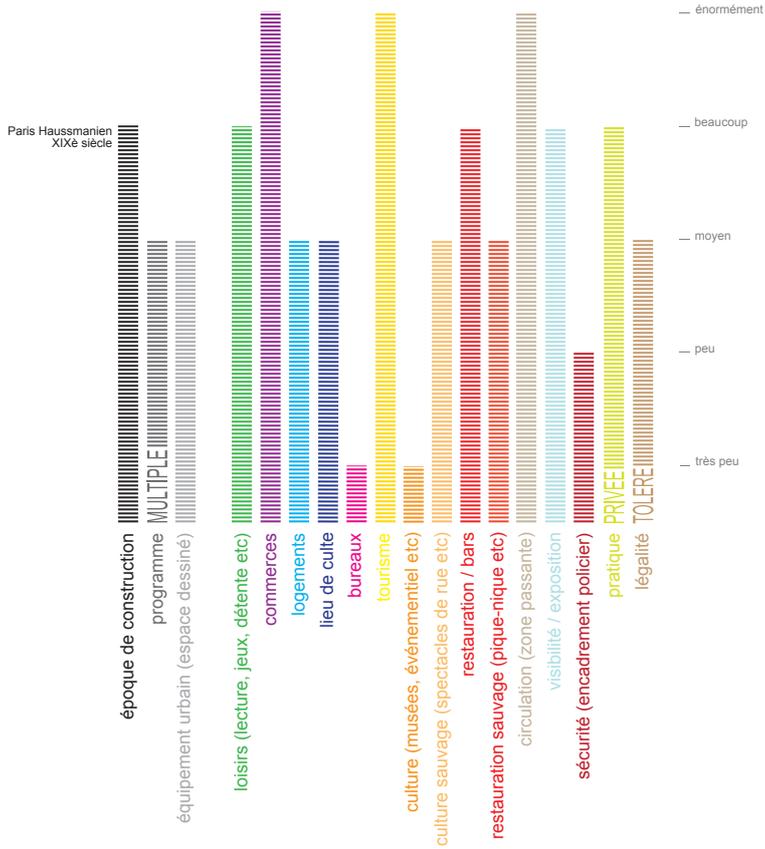
De nombreux touristes se prennent en photo devant l'Arc de Triomphe.

3. Décalage

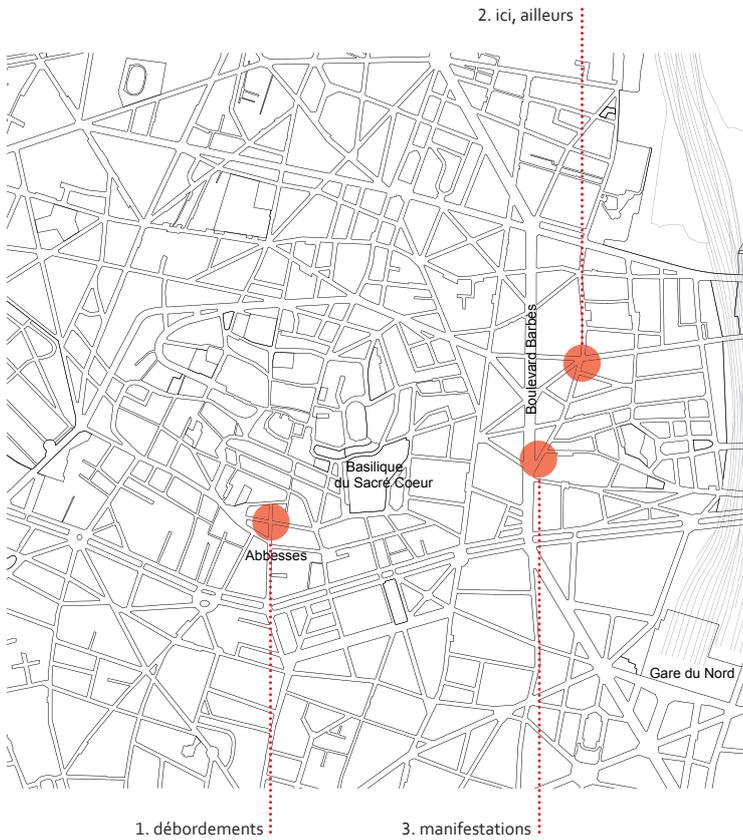
Avenue des Champs-Élysées, le 26 août à 18h

L'espace public ne se partage pas toujours facilement.
Cette femme mendie au milieu des touristes et de la
richesse des habitants des Champs-Élysées.





Montmartre + Bd. Barbès + Château Rouge





1. Extension

Butte Montmartre, dans la nuit du 28 au 29 août

Un groupe de jeunes profite du trottoir calme devant un bar de Montmartre bondé pour boire à l'extérieur, prenant le bitume comme table de fortune.



2. Vente de poisson séché

Rue Myrha, le 26 août à 15h

Dans un quartier où beaucoup sont d'origine africaine, ces femmes ont une clientèle locale assurée. Elles vendent les produits du pays, dans la rue, les présentant sur des caquettes en carton, récupérées certainement à la fin des marchés.

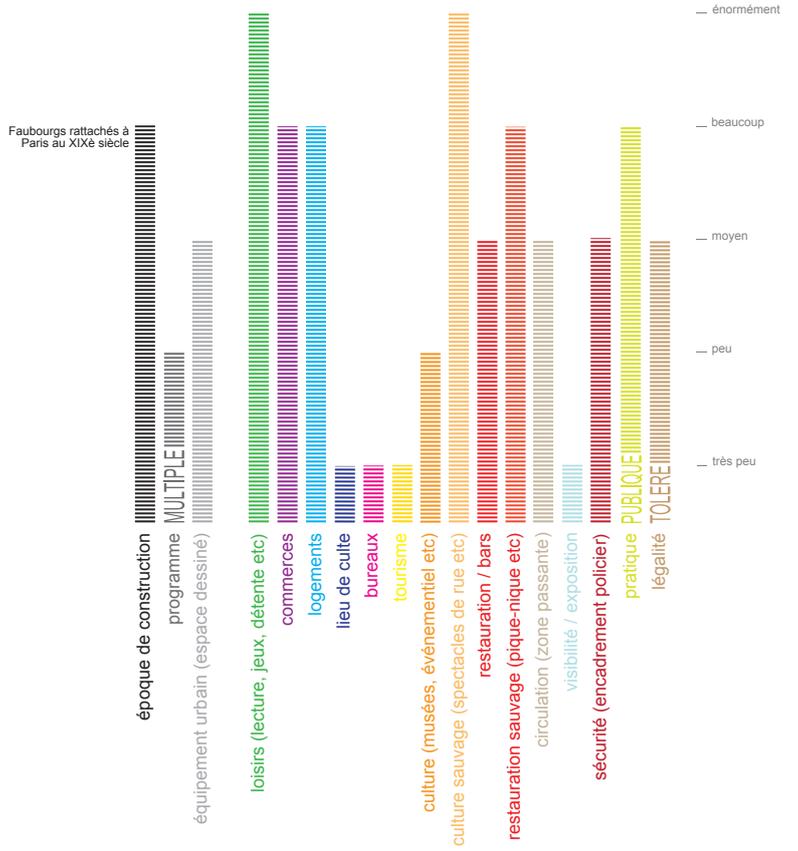




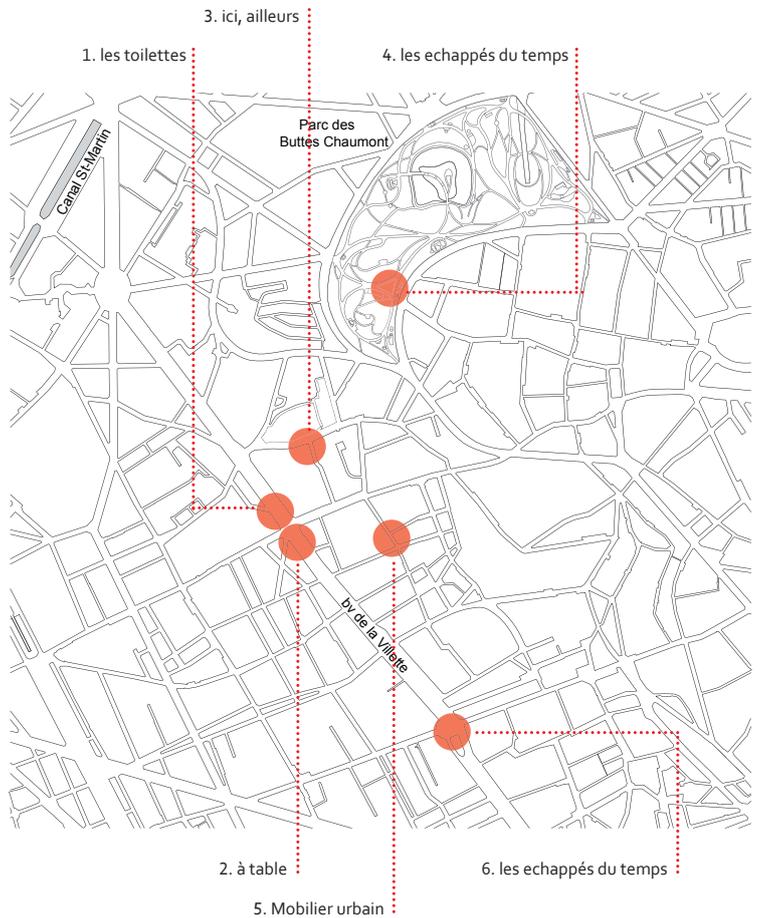
3. Pas assez de place dans les Mosquées

Rue des poissonniers, le 27 août à 11h

Le vendredi, dans la religion islamique pendant le Ramadan, est le jour de prière parmi tous. Dans le quartier de la Goutte d'or, où la population musulmane est très importante, les fidèles profitent de l'orientation à l'Est de cette rue pour effectuer leur prière de Dhuhr.



Belleville + Buttes-Chaumont





1. Populaire

Bd de la Villette, le 9 septembre à 15h

Comme dans un bar bondé, des passants font la queue aux toilettes publiques. Quel succès !



2. Restauration lente

Boulevard de Belleville, le 9 septembre à 15h

Des hommes mangent un épi de maïs, appuyés contre une rambarde, à un carrefour. Un petit confort peut-être dû à la courbure des rampantes...



3. Le seuil chinois

Rue de Belleville, le 27 août à 16h

Dans le deuxième centre de population d'origine chinoise de Paris, dans le quartier de Belleville, les boutiques détenues par des chinois n'ont souvent aucun signe d'appartenance à la France et sont habitées dès le trottoir.



4. Un après-midi au parc

Parc des Buttes-Chaumont, le 11 septembre à 16h

Confortablement installés sur les bancs art-déco des Buttes-Chaumont, ce couple de retraités nourrit les pigeons de Paris.





5. Personnalisation

Rue Dénoyers, le 9 septembre à 15h30

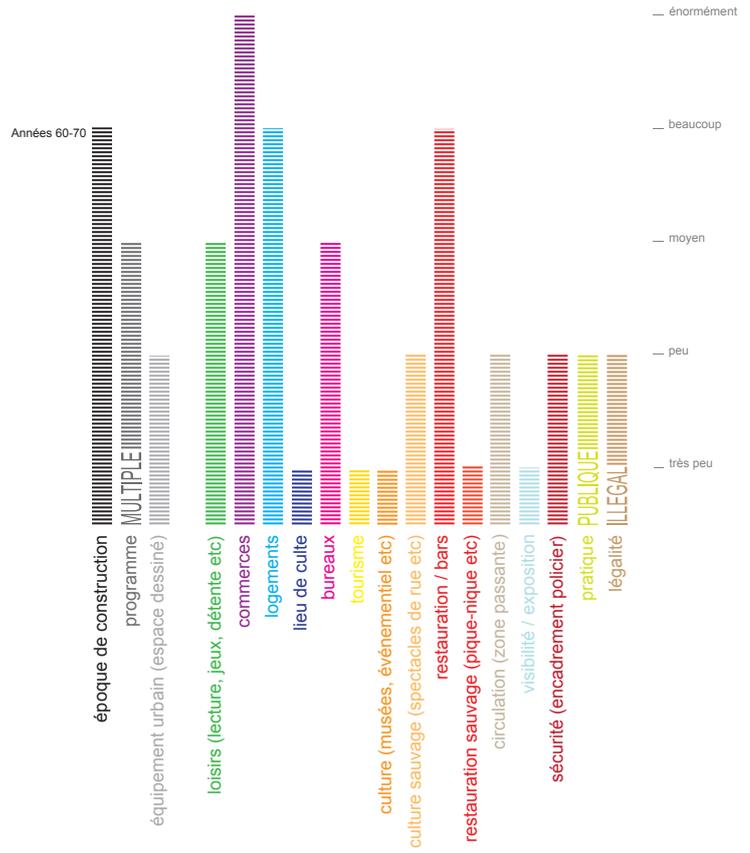
Ces commerçants ont personnalisé les poteaux de circulation. Peints ou transformés en pot de fleur, ils rendent l'environnement urbain moins monotone.



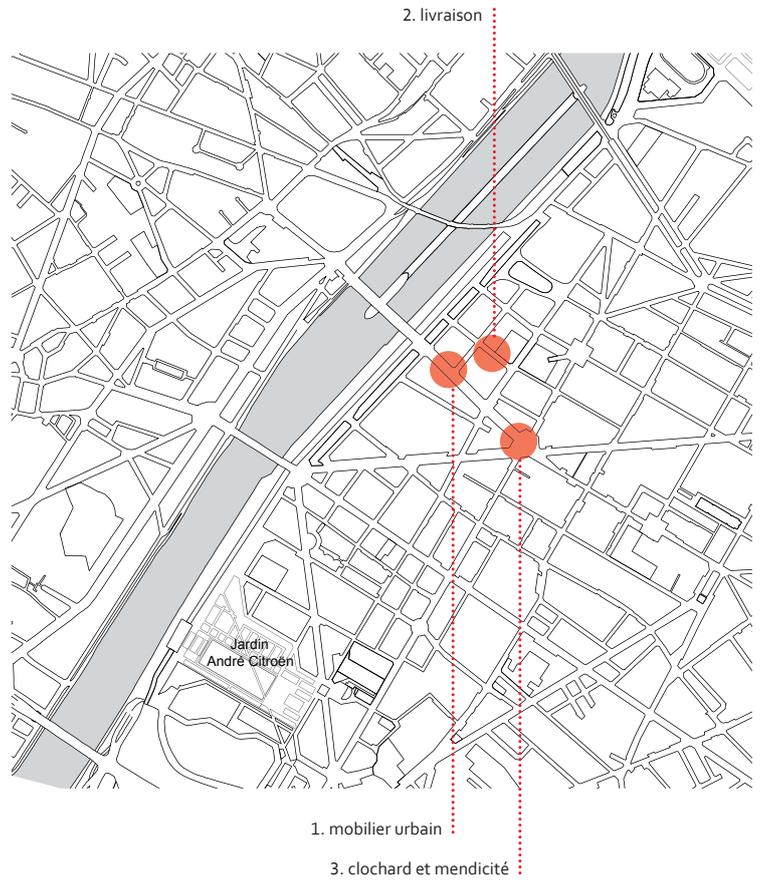
6. La place du village

Boulevard de Belleville, le 27 août à 10h

Pourtant si proche du tumulte de la circulation du boulevard, ces hommes âgés se réunissent sur cette placette pour discuter tranquillement sur un banc.



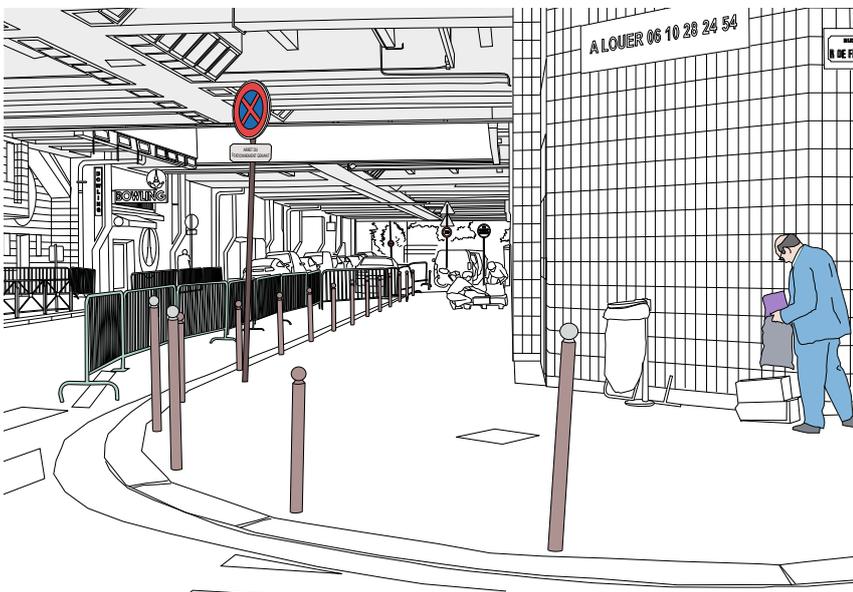
Beaugrenelle





1. Poteaux, panneaux, poubelles, rambardes
 Sous la dalle de Beaugrenelle, le 8 septembre à 15h

Cette rue presque souterraine, sur-protégée, saturée de mobilier urbain, ne semble pas être réanimée par la salle de bowling.



2. Organisation des livraisons
 Sous la dalle de Beaugrenelle, le 8 septembre à 15h.

Ce qui doit être caché dans la chaîne de distribution, l'envers du décor, la livraison, est ici bien dissimulé sous la dalle, où la place ne manque pas.

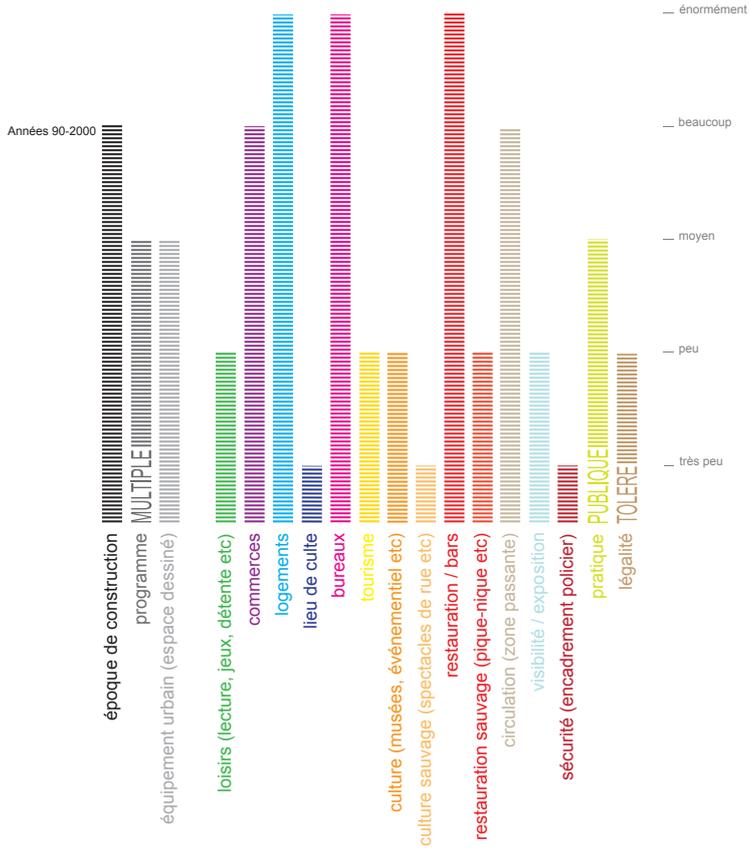


3. Inconfort

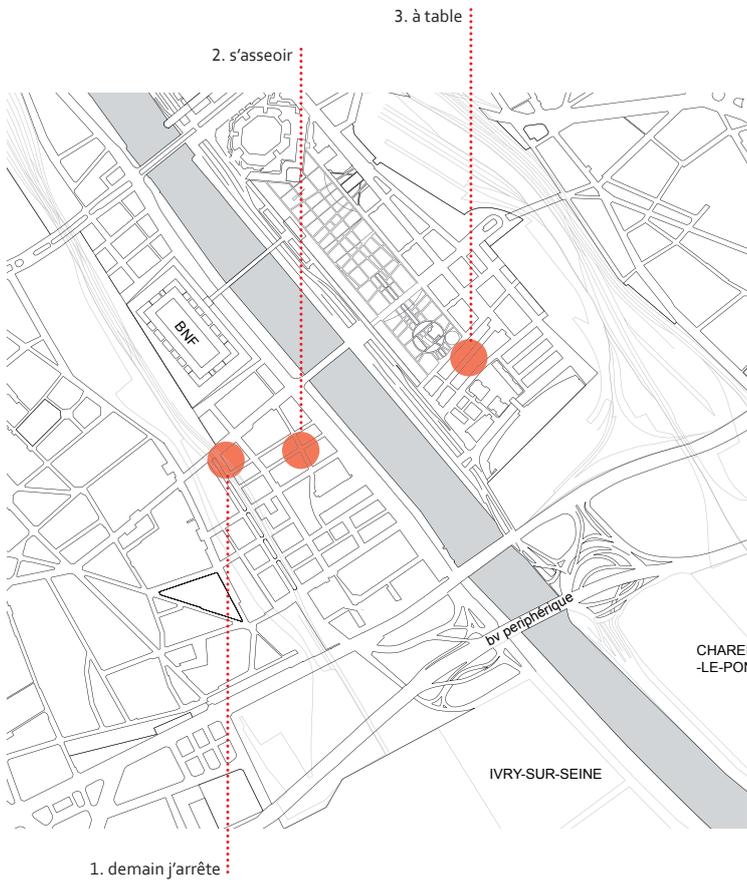
Beaugrenelle, le 10 septembre, à 16h

Le mobilier urbain reste un confort que ce sdf ne veut pas s'offrir, voulant peut-être forcer la pitié...





Cour Saint Emilion + Zac Masséna





1. Sortie de bureau

Avenue de France, le 10 septembre à 13h

Le nouveau quartier qui s'est construit sur la rive gauche, autour de la BNF, est composé de nombreux immeubles de bureaux et de peu de commerces et de logements occupés. Les employés de bureaux y sont donc une population très présente.



2. Un rebord de fenêtre

Esplanade Pierre Vidal le 10 septembre à 13h

Dans le bâtiment rénové des anciens Grands Moulins, se loge aujourd'hui une université. Ainsi, des étudiants profitent de l'architecture du bâtiment pour leur pause déjeuner.

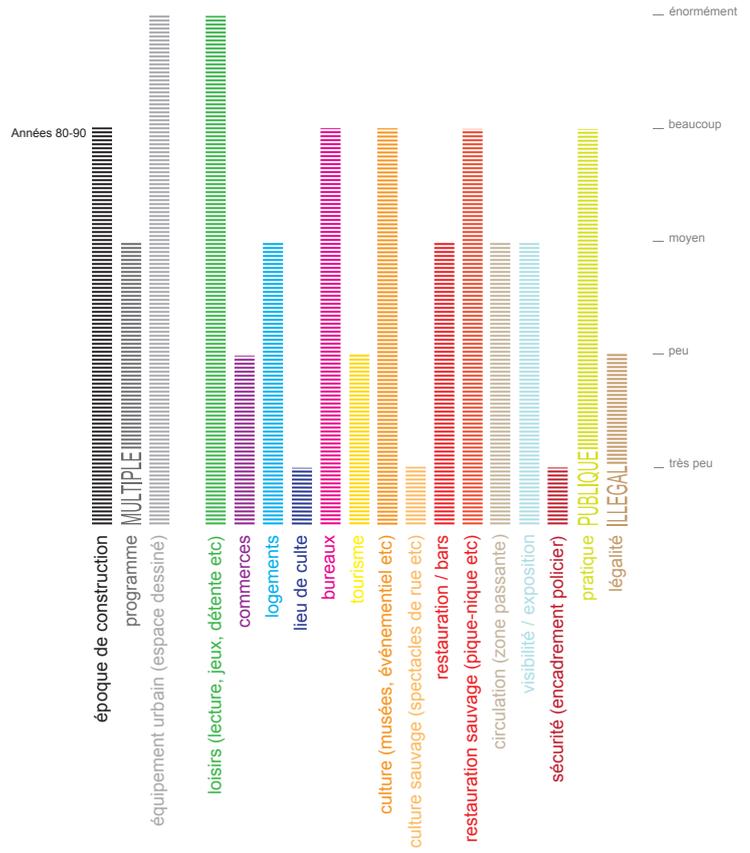




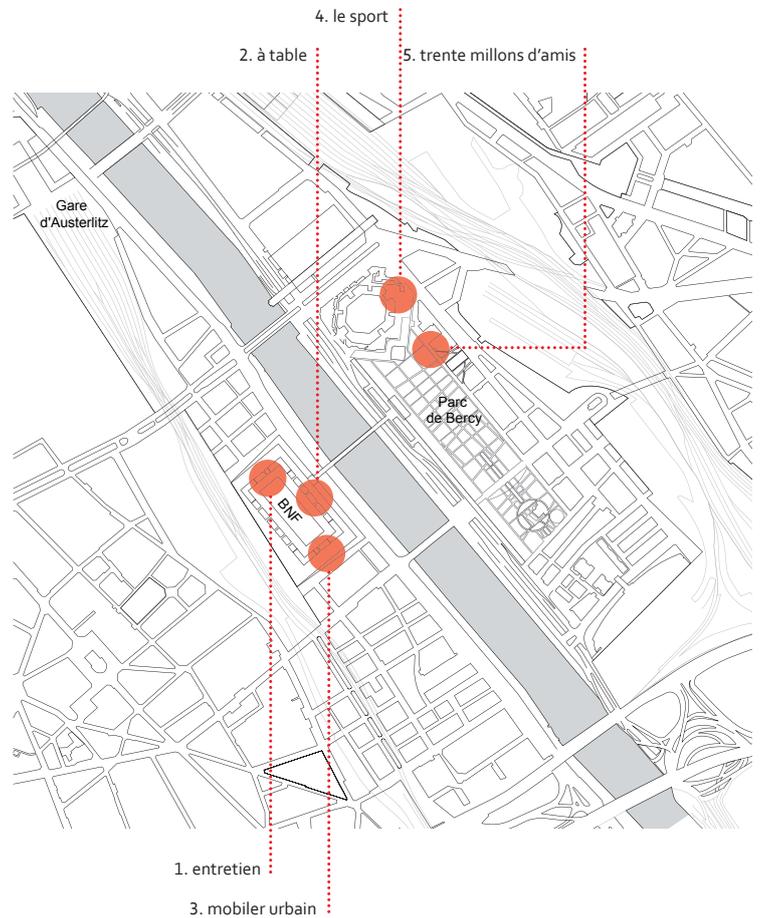
3. Patrimoine viticole ou centre commercial ?

Cour St-Emilion de 27 août à 13h

Cette rue bordée de restaurants installés dans les anciens chais de la gare de Bercy, accueillent de nombreux touristes venus goûter la gastronomie française dans un décor « typique ».



Bercy + Bibliothèque François Mitterrand

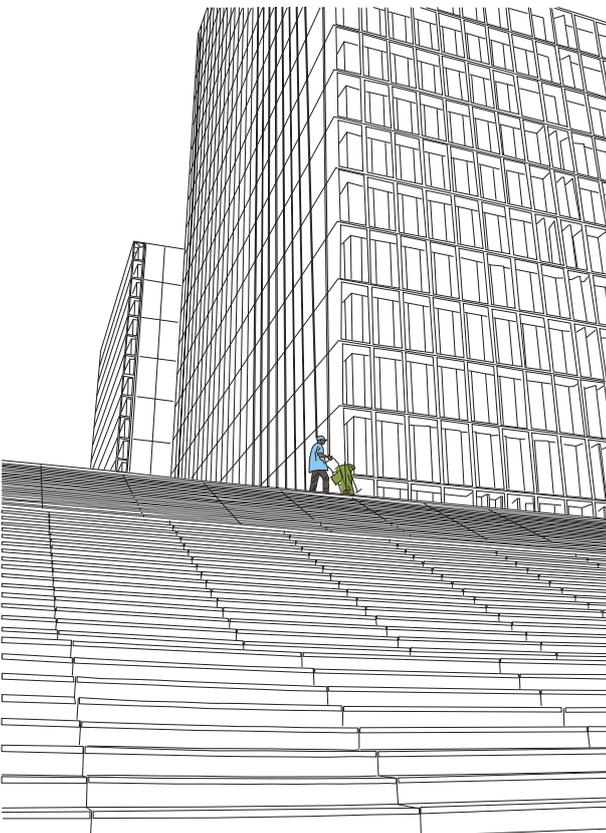




1. Les servitudes de la Grande Bibliothèque

La BNF, le 9 septembre à 11h

Depuis la rue, les hauteurs de la Bibliothèque Nationale de France s'imposent et cachent ceux qui ont la lourde tâche d'entretenir la propreté du bâtiment.



2. Entre deux livres

Bibliothèque nationale de France, le 9 septembre à 12h

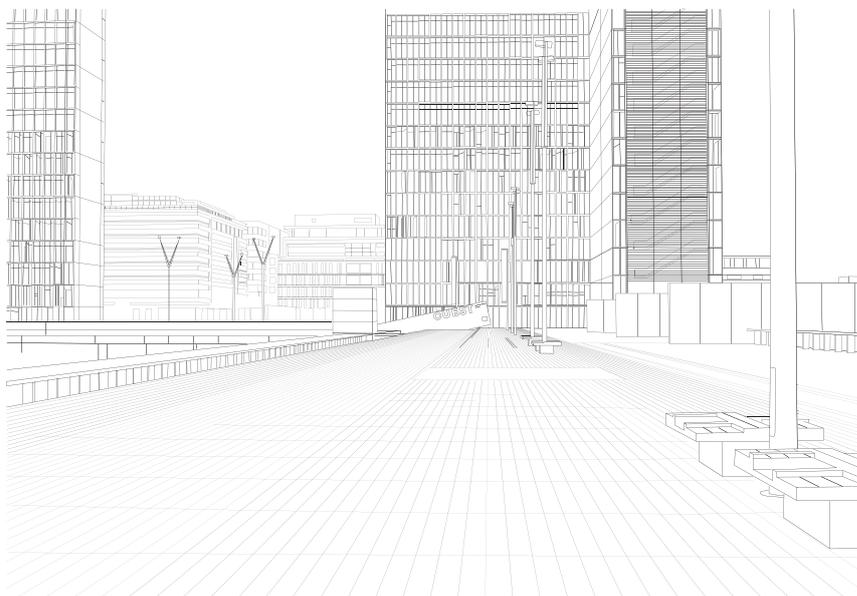
Sur les marches donnant accès à l'esplanade de la BNF, ce couple mange son déjeuner entouré d'arbres en cages et de livres de verre.

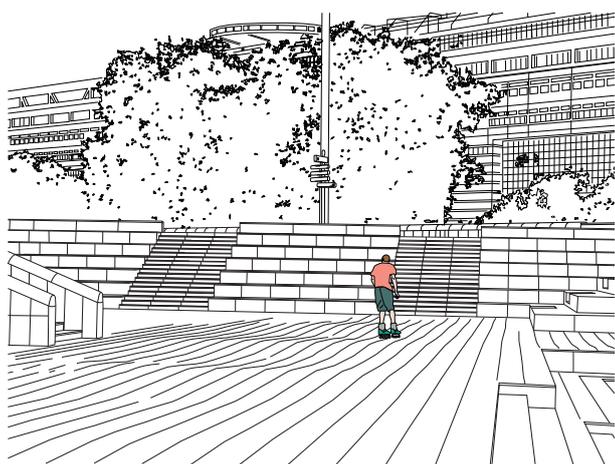


3. Ou est Charlie ?

La Bibliothèque François Mitterrand, le 27 août à 15h

Échappant à l'agitation de la ville, dans ce lieu aménagé de bancs et autres meubles urbains règne un calme et une solitude propice à la lecture d'un bon livre.





4. Parc de roller?

Palais omnisports de Bercy, le 9 septembre à 14h

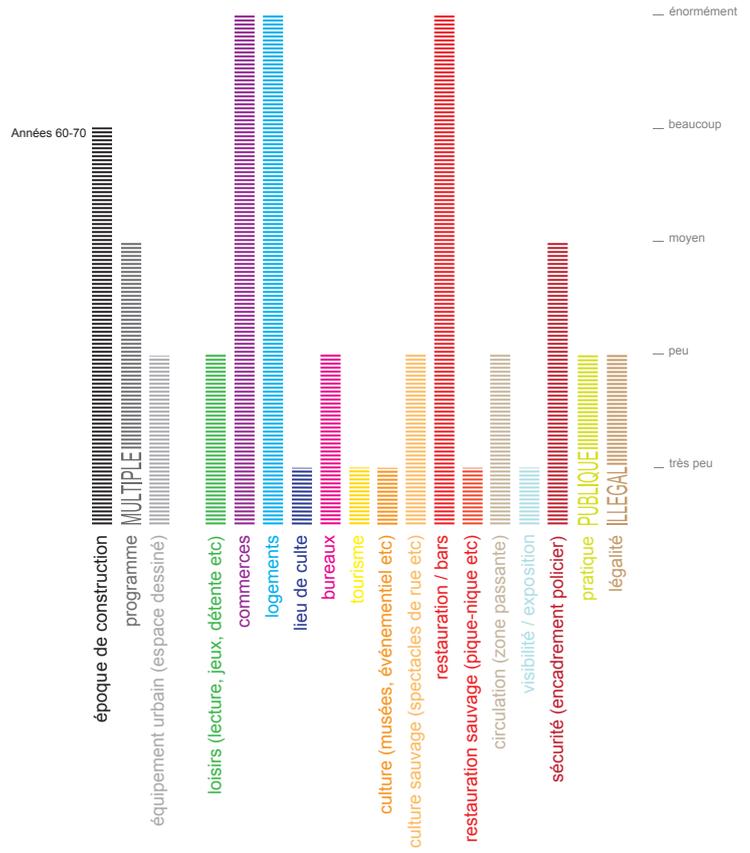
Avec le ministère des finances en fond, sur la grande esplanade d'entrée du Stade de Bercy, ce patineur est sur un vrai terrain de jeux.



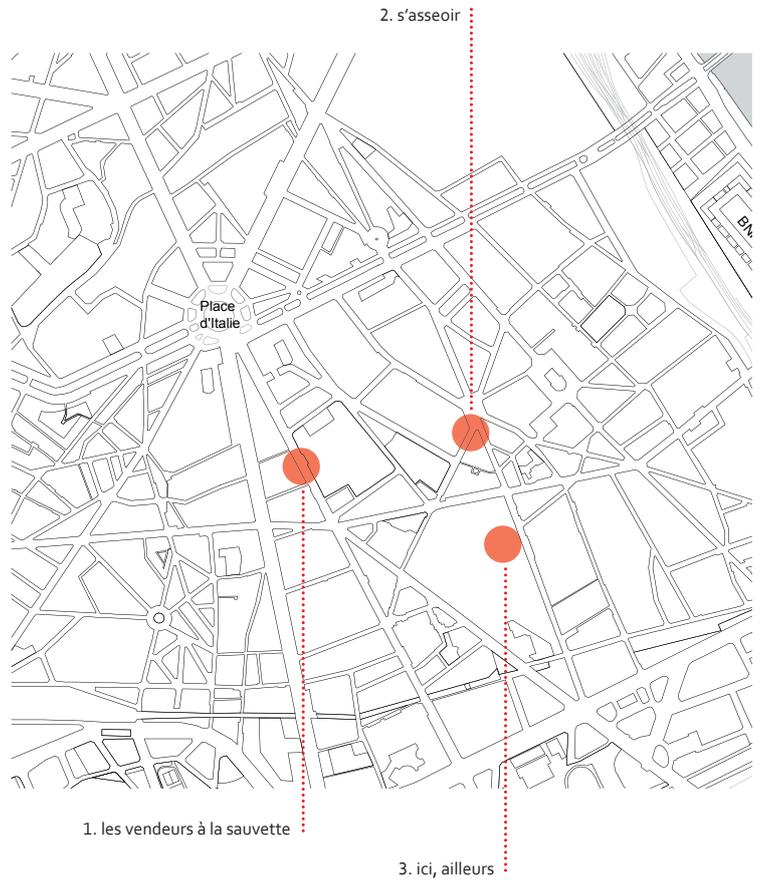
5. Un jardin parisien

Parc de Bercy, le 9 septembre à 14h

Dans la partie dénommée « les prairies » du parc de Bercy, les uns promènent leur chien pendant que les autres profitent des petits abris dans le jardin pour se retrouver seuls.



Chinatown + Olympiades





1. Petit négoce chinois

Avenue de Choisy, le 8 septembre à 15h

Dans le principal quartier Chinois de Paris, des femmes vendent des babioles dans la rue, sur des présentoirs de fortune.



2. Banc ou ornement ?

Rue de Tolbiac, le 8 septembre à 15h

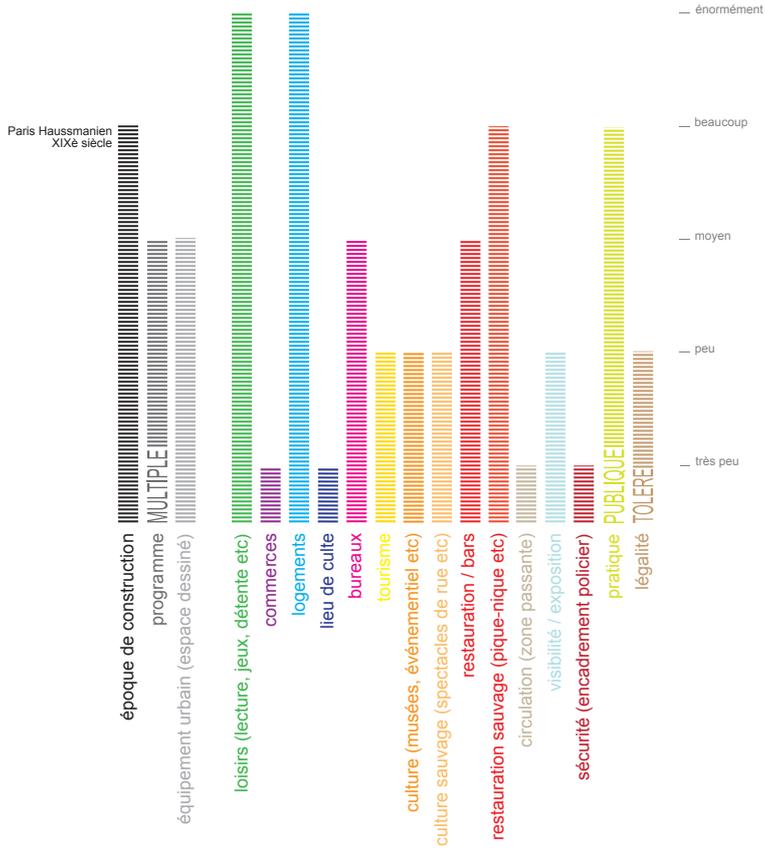
Des étudiants attendent dans la cour d'entrée de l'Université Paris I sur des gradins étrangement dessinés...

3. Chinoiseries?

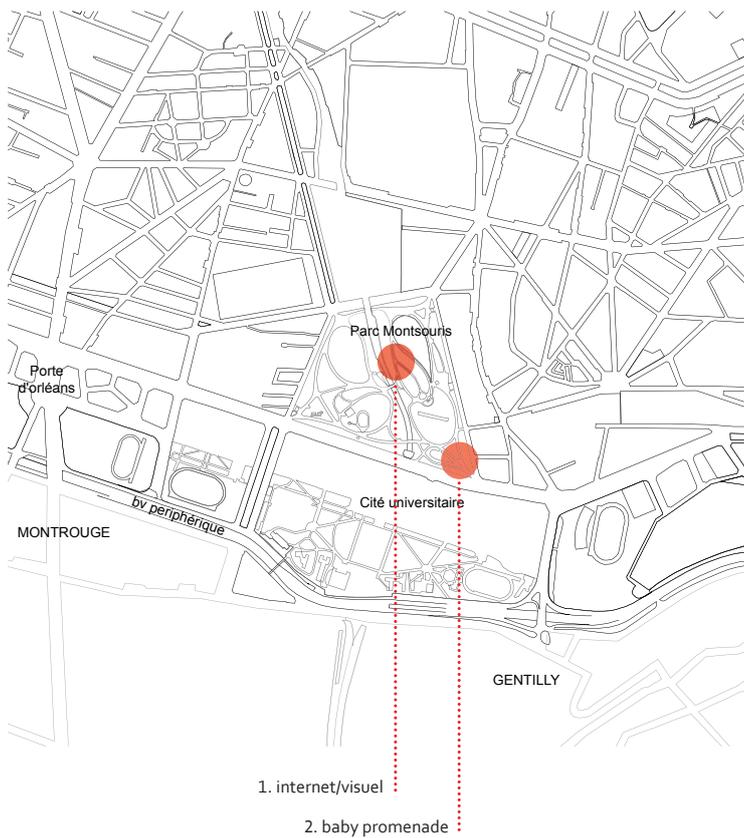
Les Olympiades, le 8 septembre à 15h

Dans le Chinatown du sud parisien, au milieu des tours de logement des Olympiades, l'architecture s'adapte-t-elle aux pratiques locales, ou bien y voit-on a posteriori des pagodes?





Montsouris





1. Verdures portable ?

Parc de Montsouris, le 10 septembre à 18h30

Adossée à une statue du parc, cette jeune fille pianote sur son portable, les pieds dans l'herbe, profitant peut-être du WiFi public de Paris pour accéder à internet.

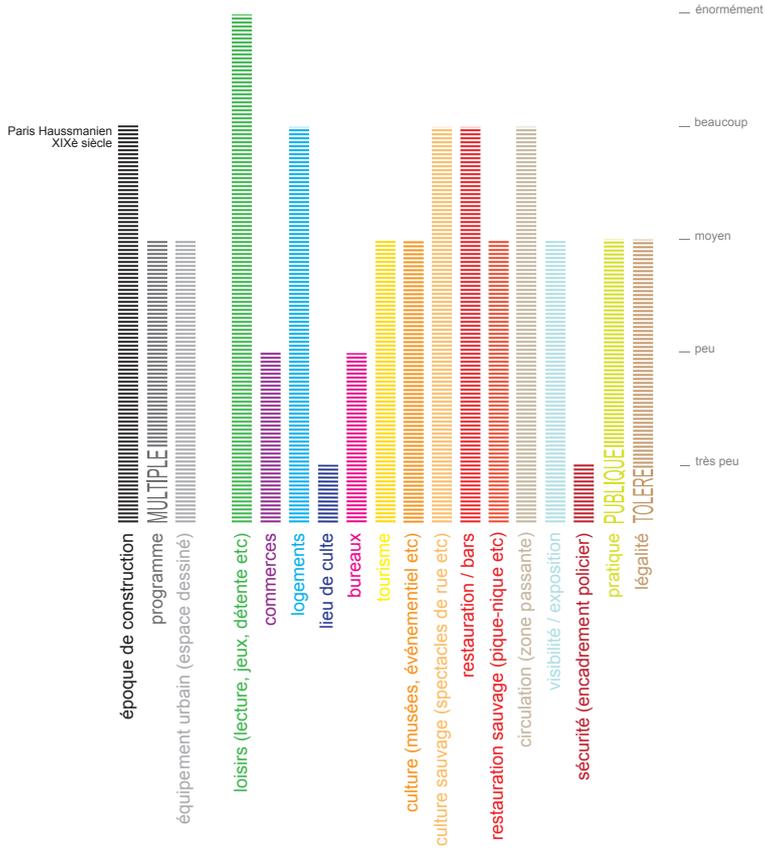


2. Chacun sa poussette

Parc de Montsouris, le 10 septembre à 18h30

Plusieurs couples ou parents promènent leurs enfants dans ce parc tranquille du sud parisien.





Canal Saint Martin + Bassin de la Villette

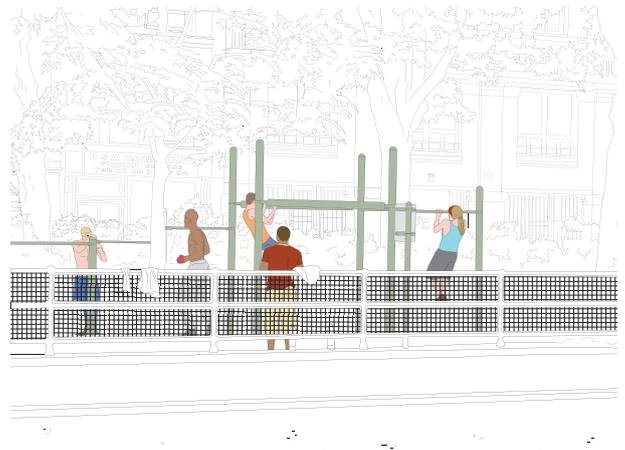




1. Musculation gratuite

Boulevard Jules Ferry, le 10 septembre à 12h

Le large terre-plein central du boulevard Jules Ferry fonctionne comme une salle de sport en plein air, appréciée apparemment même aux heures les plus chaudes de la journée.

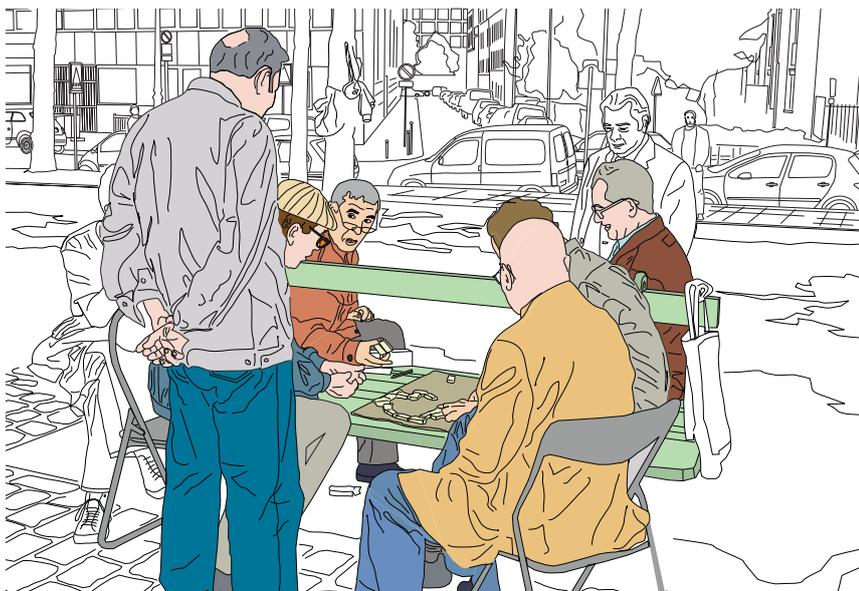


2. Les eaux calmes du Canal

Quai de Jemmapes, le 10 septembre à 12h30

Installés confortablement sur les larges rebords du canal Saint-Martin, ces jeunes parisiens profitent du soleil de midi pour déjeuner, les pieds quasiment dans l'eau.





3. Joueurs invétérés

Quai de la Loire, le 10 septembre à 10h

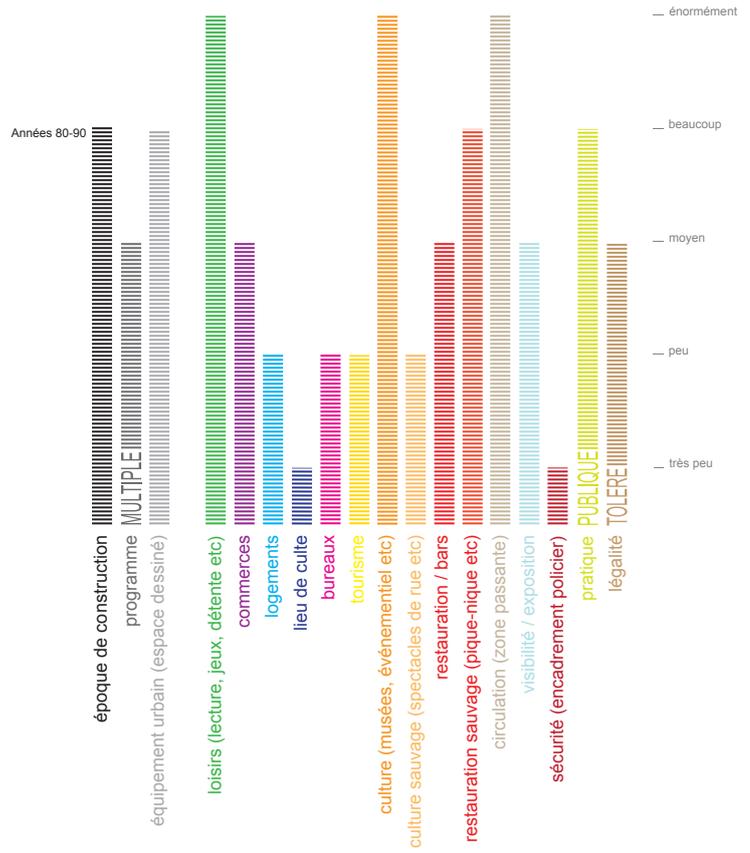
Un groupe de retraités se retrouve dès le matin pour jouer aux dominos au bord du Canal Saint-Martin, le plateau reposant en toute stabilité sur les assises d'un banc public.



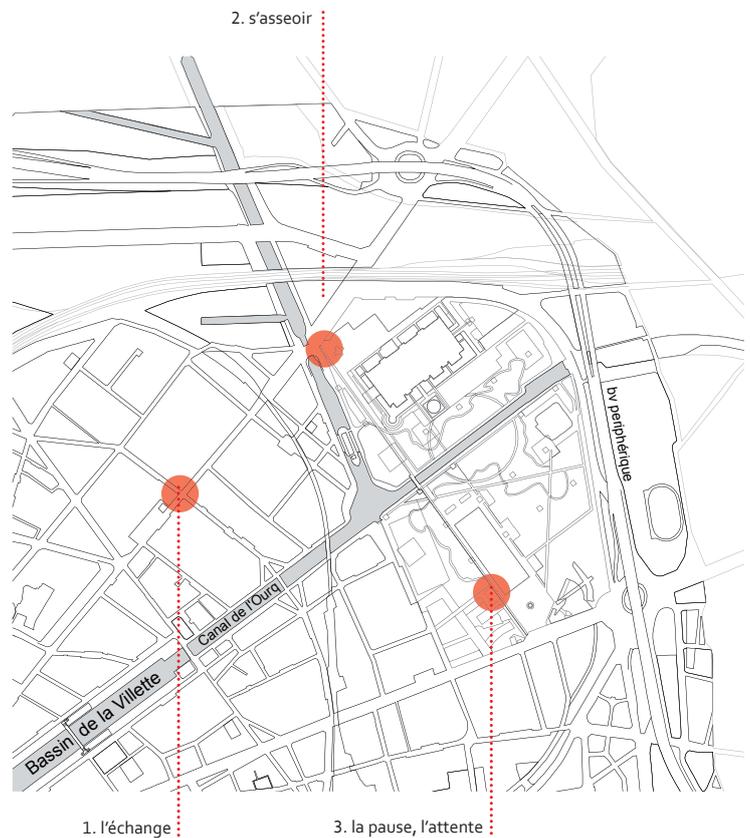
4. Pêche en plein Paris

Bassin de la Villette, le 10 septembre à 10h

Sur le bord du canal St-Martin, dans une zone « en vogue », près des nouveaux cinémas, le calme est cependant perceptible au petit matin, rien ne venant perturber la concentration de ces pêcheurs urbains.



Parc de la Villette + Porte de la Villette





1. Groupement devant un immeuble

Avenue de Flandres, le 6 septembre à 16h

Ce groupe issu d'une immigration d'origine africaine se retrouve certainement devant leur foyer, pour discuter, vendre du maïs et des produits de consommation à bas prix.



2. Rambarde non prévue à cet effet

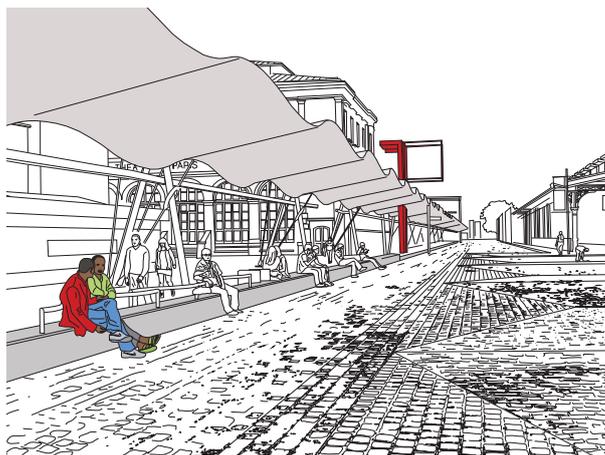
Avenue de la porte de la Villette, le 6 septembre à 16h

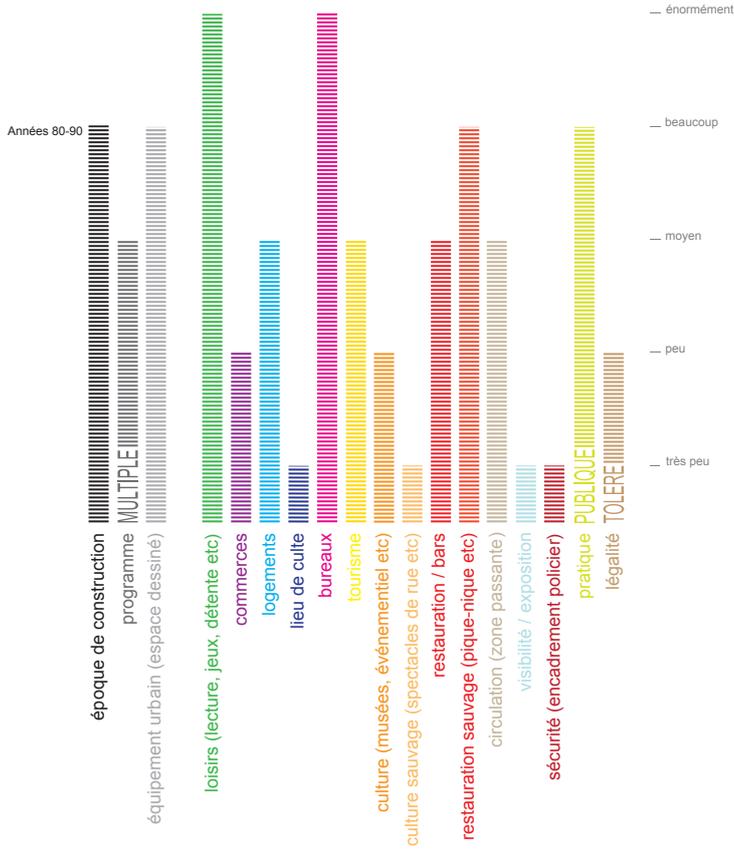
Des hommes âgés transforment des rambardes de délimitation en siège d'appoint.

3. Le piéton à l'honneur

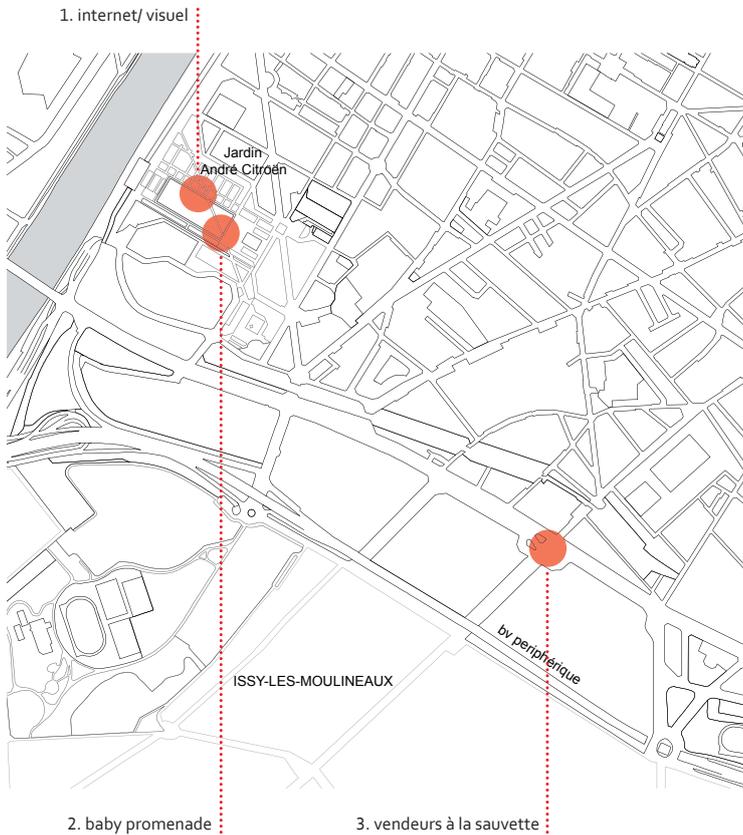
Galerie de la Villette, le 6 septembre à 15h

Sous les ondes de ce auvent filant, face à la Grande Halle, un banc infini accueille les promeneurs fatigués et autres amateurs d'air frais et de tranquillité.





Jardin André Citroën + Porte de Versailles





1. Chambre noire ?

Jardin André Citroën, le 10 septembre à 11h

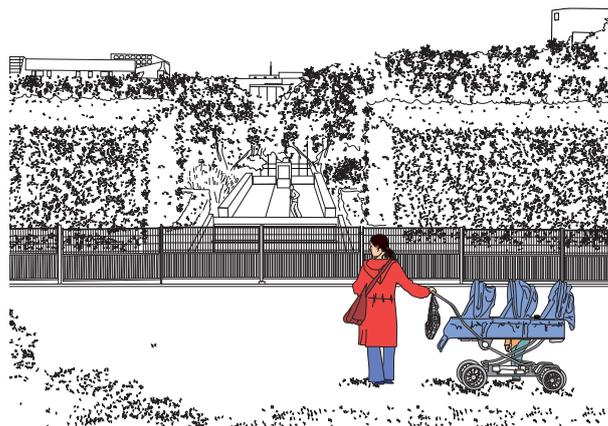
Cet homme utilise un rebord de jardinière du Parc comme une table pour son ordinateur, se protégeant des reflets du soleil par une serviette.



2. Un Jardin dessiné

Jardin André Citroën, le 10 septembre à 11h30.

Sur la pelouse centrale, la place ne manque pas pour jouer avec ses enfants, même quand ils sont trois en bas âge ! Les allées qui entourent cette pelouse sont aussi un terrain de jeux pour de nombreux coureurs.

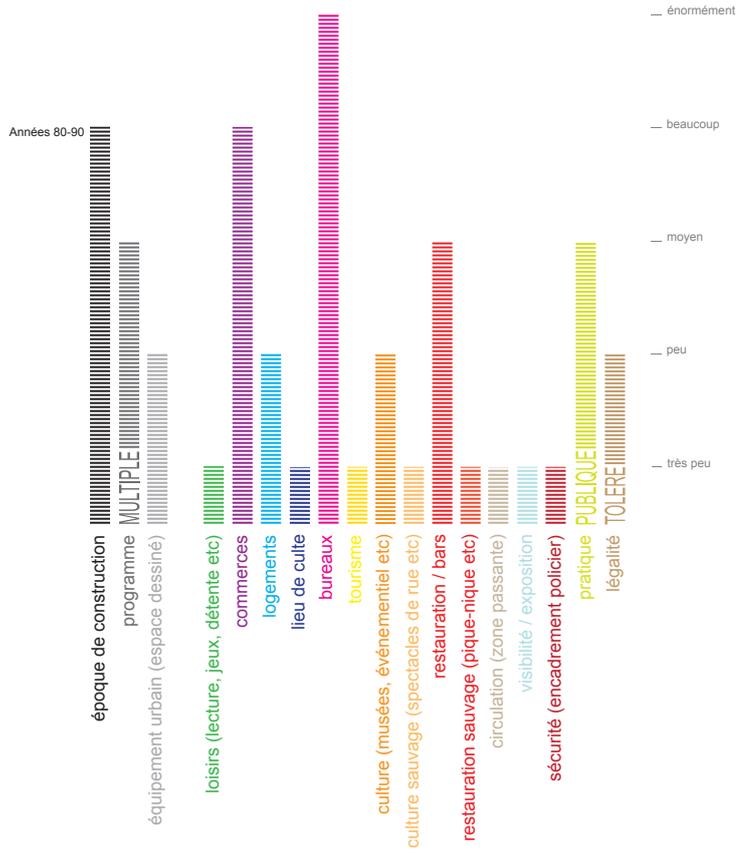




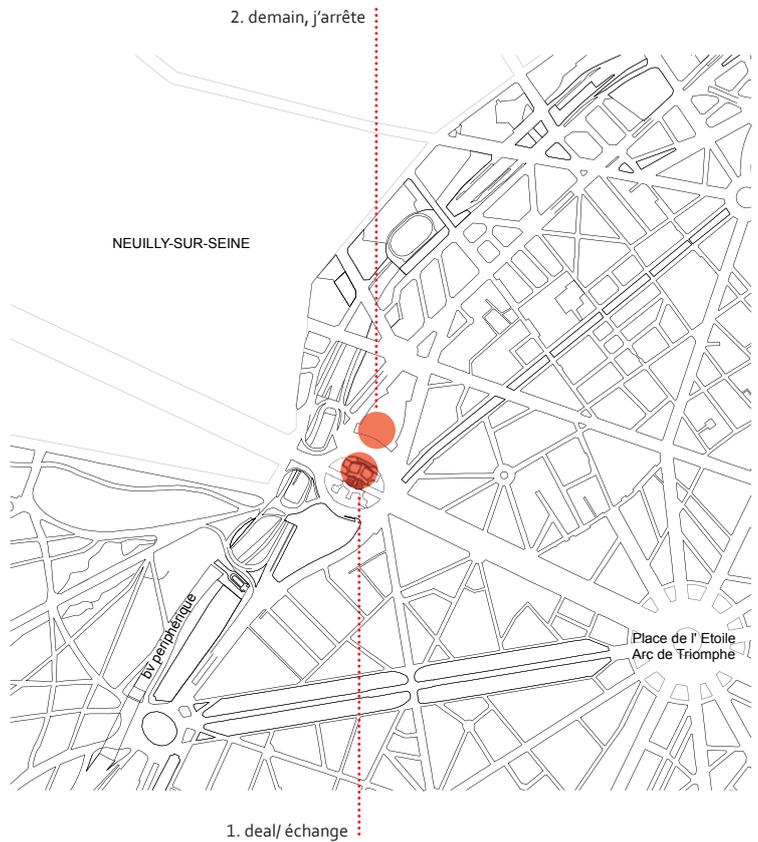
3. La sortie du métro

Porte de Versailles, le 10 septembre à 16h

Un endroit stratégique pour installer ses étals de fruit, les vendeurs à la sauvette ont bien repéré les nœuds d'activité de la capitale.



Palais des Congrès + Porte Maillot

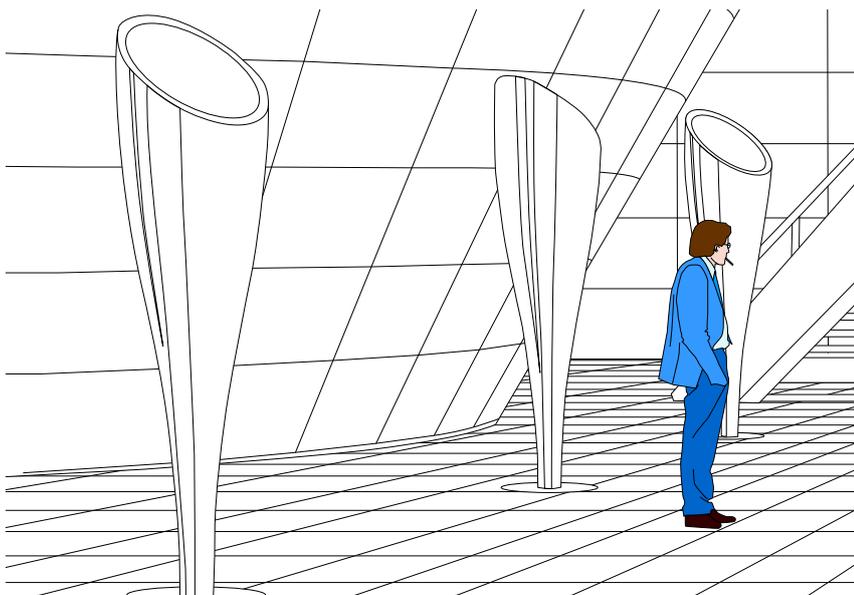




1. Groupes le soir

Place de la Porte Maillot, le 9 septembre à 22h

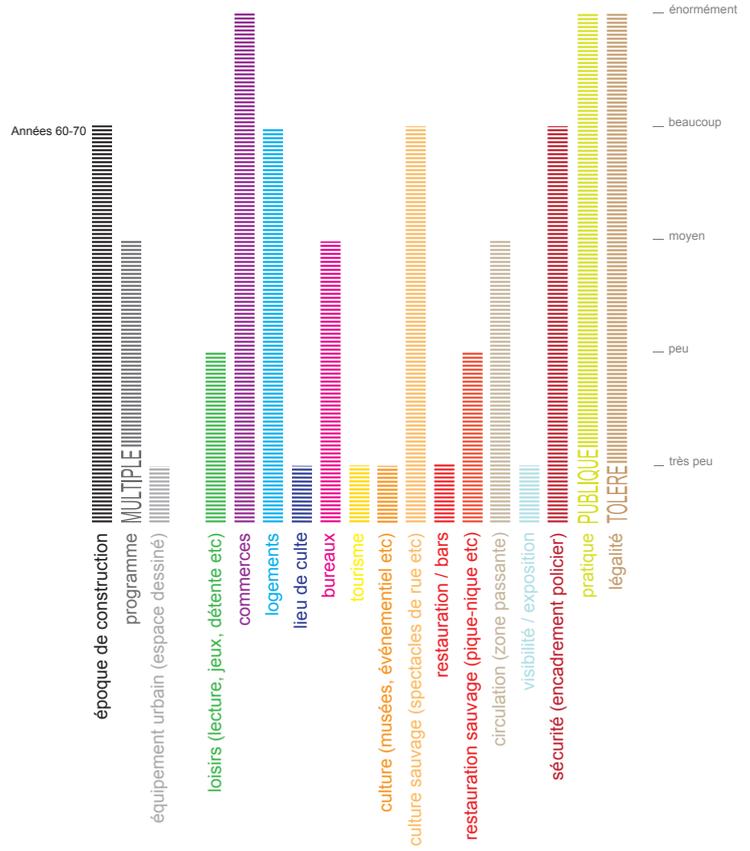
Des hommes regroupés sur le trottoir de la place semblent attendre, à la lumière d'un lampadaire, un éventuel employeur (ou client).



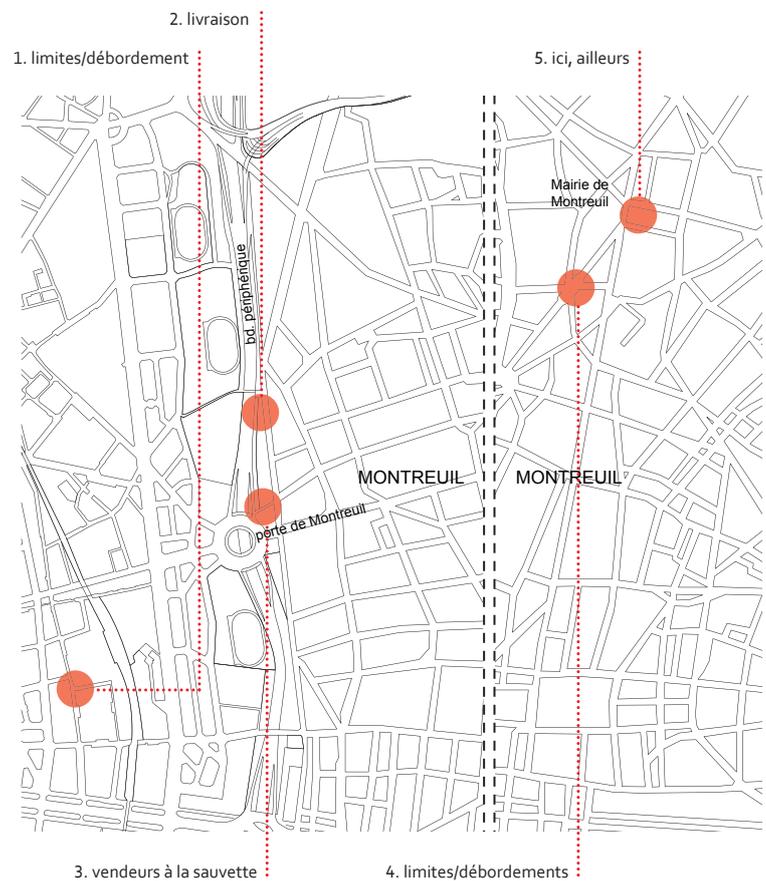
2. La démesure de l'édifice

Au Palais des Congrès, le 6 septembre à 15h

Cet homme seul dans ce lieu hostile fait une pose cigarette avant de retourner suivre sans doute son séminaire dans une des salles immenses du Palais des Congrès.



Marché de Montreuil + Entrepôt de la Plaine





1. Les entrepôts en couleur

Une rue tagguée, le 27 août à 11h

Un mur des entrepôts de la laine, dans une ancienne zone industrielle de l'Est parisien, près de Nation. Les graffitis, tolérés ici, redonnent vie à des espaces désaffectés, à des trottoirs inutilisés.



2. Camions des exposants

Avenue du professeur André Lemierre, le 12 septembre à 17h

Lorsqu'elle n'est pas un parking, cette place bétonnée de Montreuil proche du boulevard périphérique est un marché aux puces, ravitaillé par camion toutes les semaines.

3. Friperie

Marché de Montreuil, le 12 septembre à 17h

Une femme fouille dans une masse impressionnante de vêtements posés en désordre sur une table parmi d'autres au marché aux puces de Montreuil.



4. La Mairie, un repère

Place Jean Jaurès, le 10 décembre à 14h

Deux femmes se retrouvent, entre deux courses, sur la place de la Mairie, utilisant ce banc comme un point de repère, pratique pour poser les sacs.

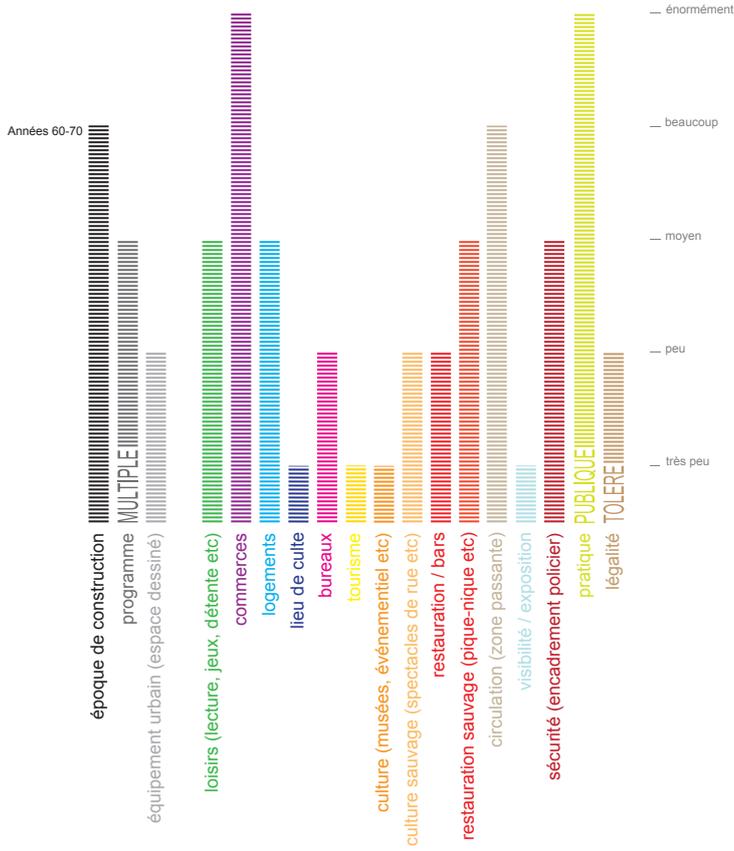


5. Réfrigérateurs colonisateurs

Boulevard Rouget de Lisle, le 10 décembre à 14h30

Un commerçant utilise tout l'espace extérieur dont il peut jouir, trottoir, mur aveugle, jusqu'à gêner le passage du piéton, pour exposer ses produits.





Marché aux puces et Mairie de Saint-Ouen





1. Les marrons réchauffants

Place Jean Jaurès, le 10 décembre à 15h

La place de la Mairie est un lieu de passage, très fréquenté, au carrefour des principaux moyens de transports de la ville, relié à Paris par le métro. Ce vendeur de marrons chauds l'a bien compris.

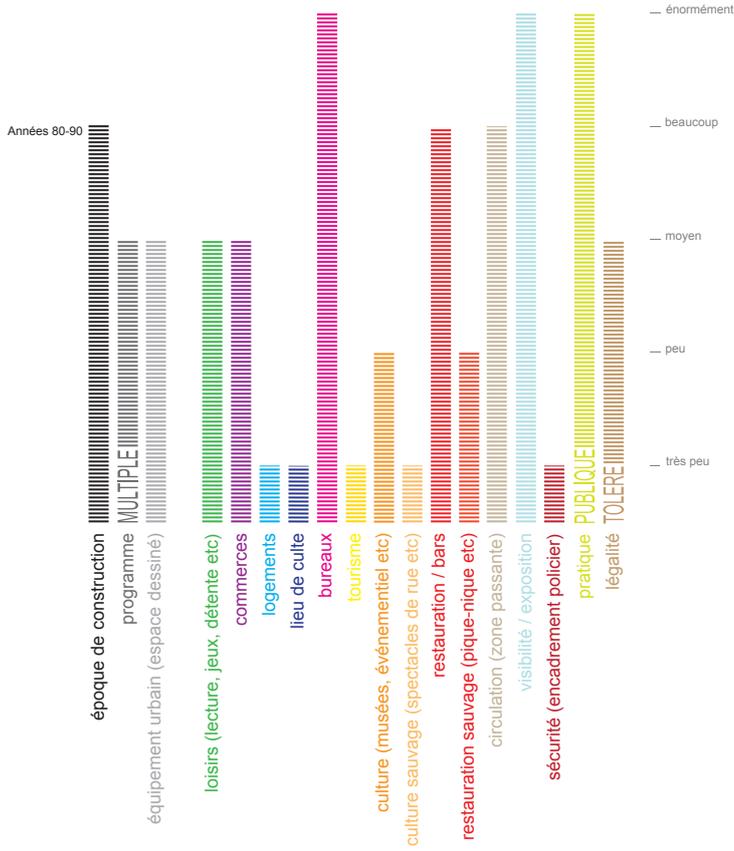


2. Echanges tolérés

Avenue de la porte de Montmartre, le 29 août à 17h

Cachés sous le pont où passe le boulevard périphérique, une foule de gens se pressent, les uns commerçant, les autres conversant, tous apparemment illégalement.





La Défense

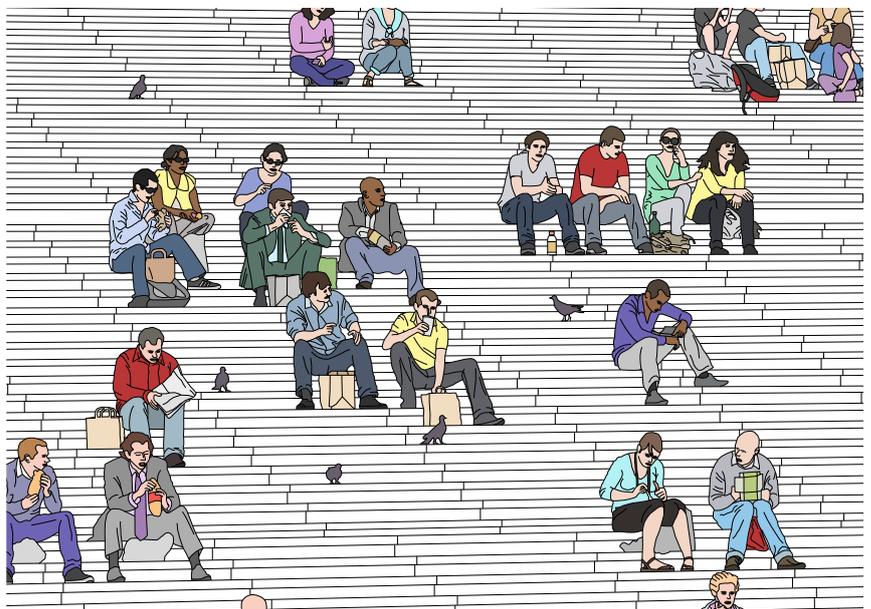




1. Pause déjeuner collective

L'esplanade de la Défense, le 26 août à 14h

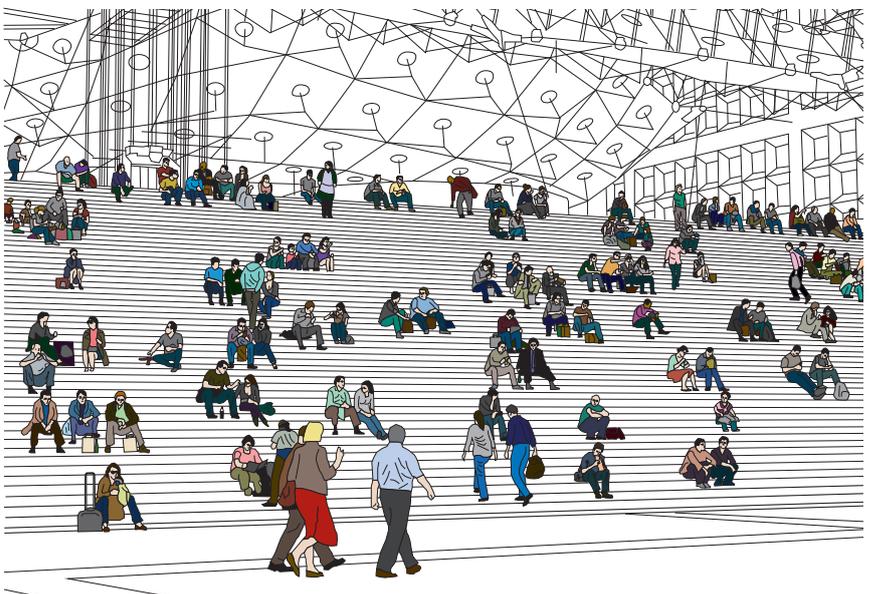
Sur les marches de la Grande Arche, dans l'axe historique de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, les employés de bureaux déjeunent, avec vue !

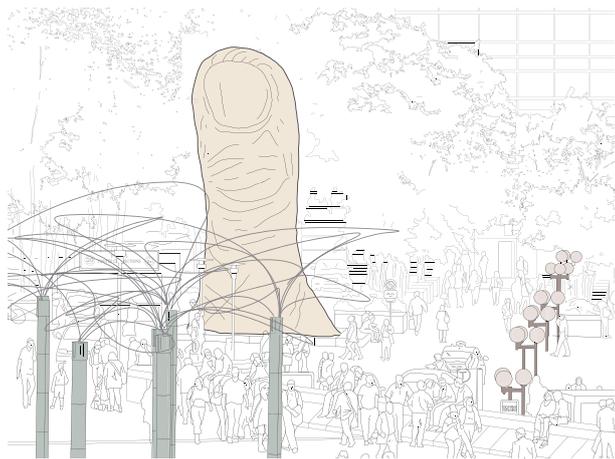


2. Des marches comme des bancs publics

L'esplanade de la Défense le 26 août à 14h

Les marches de l'Arche de la Défense sont détournées de leur fonction monumentale, transformées en lieu de pause, de détente, d'attente.





3. Le pouce de César

Sur l'esplanade de la Défense, le 26 août à 14h30

Dans un quartier presque entièrement consacré aux bureaux, le mois d'août est perturbateur. Il emplit l'esplanade de La Défense de badeaux et de touristes nullement dérangés dans leur promenade par l'œuvre imposante de César.



4. One man show

Esplanade de la Défense, le 26 août à 14h

Sur ce lieu surveillé pour les hommes d'affaires et les adeptes du shopping, un homme se met à danser...

L'espace public parisien au XXI^e siècle

Étude des évolutions au travers des nouvelles pratiques

Observation des usages par l'École d'Architecture de Versailles

Cette étude offre un nouveau regard sur les usages dans l'espace public d'une métropole à rayonnement international. Que se passe-t-il dans la rue ? Cette question simple est le point de départ de l'étude qui tente, d'abord de comprendre comment les transformations de nos modes de vie urbains s'inscrivent dans l'espace public et influent sur ses pratiques et ses usages. Ensuite, elle essaye d'analyser les résultats des enquêtes d'observation menées, pour mieux saisir comment aujourd'hui, l'on s'approprie l'espace public et parfois on le réinvente pour le domestiquer. Enfin, elle livre les constats d'une analyse factuelle des usages de l'espace public sur un large échantillon qui couvre 25 sites à Paris. Les images, commentaires et photographies constituent un outil de travail qui peut mener à bien d'autres réflexions prospectives au-delà de cette étude qui est un premier pas dans l'appréhension des pratiques de l'espace public.

Ce travail a été mené en collaboration avec une équipe d'enseignants (Trottin et Masson) de l'école d'architecture de Versailles qui a mis au point une méthode d'observation des pratiques de l'espace public qu'elle a d'abord expérimenté à l'étranger en 2009 (Shanghai) qu'elle poursuivra en 2011 à Bombay. Cette comparaison des pratiques permet d'enrichir la situation parisienne d'expériences menées ailleurs en plus des constats européens traités par la mission espace public de la Ville de Paris.

Au final, cette étude montre que les évolutions récentes fortement amplifiées cette dernière décade consacrent le passage d'un espace public au service des systèmes urbains (déplacements, réseaux) à un espace public au service d'une ville en mouvement et au service d'une ville partagée. L'espace public est aussi incontournable pour faire face aux engagements de la ville durable. Il est un des supports majeurs de la lutte contre les îlots de chaleur urbain et un des outils de l'adaptation des villes aux changements climatiques. Ces thèmes constituent autant de nouvelles pistes à explorer dans les années à venir.